



Membre

de la

C. W. N. A.

L'ÉCHO DU

BAS ST-LAURENT

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Faites faire vos impressions à L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, Itée

Service rapide Travail soigné

QUATORZIEME ANNEE

Rimouski, le 26 sept. 1946

NUMERO 32

L'augmentation du trafic entre Rimouski et la Côte Nord réclame un service d'hiver, par bateau

Un problème que Rimouski doit résoudre — Commentaires favorables — Importance de réaliser le projet.

La Commission fédérale des Transports aériens qui a siégé à Rimouski la semaine dernière a placé devant nos yeux un problème auquel est relié notre avenir économique: le transport. Tous ceux de Rimouski qui ont comparu devant cette commission ont convenu, avec chiffres à l'appui, que Rimouski se doit de maintenir tous les services de transport qui la relient, non seulement aux autres centres de la région, mais encore et davantage à la Côte Nord. Rimouski a souffert de l'abandon par Quebec Airways de notre aéroport et nos autorités sont à faire le nécessaire (rendons leur ce témoignage) pour la reprise du service aérien local.

Nous avons longuement démontré la semaine dernière l'importance de conserver et d'améliorer les services actuels de transport: ferroviaires, aériens, maritimes, automobiles, etc. Aujourd'hui, l'heure semble venue de remettre à l'étude le projet d'un service d'hiver, par bateau, entre les deux rives du fleuve.

Les vrais marins sont d'accord à dire que l'entreprise est réalisable; les aviateurs (moins

quelques intéressés que nous ne voulons pas nommer) admettent que le fleuve est libre de glace, l'hiver, entre Rimouski et la Côte Nord. Par ailleurs, les ports de la Côte Nord, pour la plupart, sont libres de glace l'hiver et la navigation s'y fait sans difficulté. Il resterait à débarrasser le quai de Rimouski des glaces qui l'emprisonnent de deux à trois mois.

Des techniciens en la matière soutiennent qu'un brise-glace, maintenu à Rimouski l'hiver, pourrait garder le chenal libre. Ce brise-glace ne devrait pas être difficile à obtenir puisque le ministère fédéral des Transports en a qui passent l'hiver à quai.

Il ne manquerait donc qu'un traversier construit pour ce service, mais qu'on pourrait tout de même utiliser douze mois par année.

Les chantiers maritimes de Sorel viennent de lancer un na-

vire (l'Abegweit) appelé coupe-glace et, paraît-il, le plus gros navire du genre au monde. Il fera le service douze mois l'an entre Borden, Ile-du-Prince-Édouard, et le Cap Tourmente, N.B. Sa vitesse sera de 16 noeuds.

Il fallait un traversier de fort tonnage en vue d'assurer le passage du détroit de Northumberland et il vient d'être construit. Aujourd'hui, l'ampleur des opérations sur la Côte Nord et le trafic toujours de plus en plus considérable entre les deux rives nécessitent un service fluvial ininterrompu.

L'étude de ce projet doit être reprise et nous serions fort heureux d'avoir l'opinion de ceux qui peuvent y apporter quelques éclaircissements.

NOUVELLES DE DERNIERE HEURE

Le magasin et l'entrepôt coopératif de Padoue, comté de Matane, ont été détruits par le feu. Les pertes évaluées à dix mille dollars sont en partie couvertes par les assurances.

— Mme Albert Gauthier, de Lac-au-Saumon, eut le nez cassé par une balle lors d'une partie de balle-au-camp.

La Société St-Jean Baptiste Diocésaine présentera dimanche soir, au Théâtre Cartier, deux films français: Le Bossu et Le Sourire. Il n'y aura pas de vente de billets le soir même de la représentation. Ceux-ci devront être achetés à l'avance.

M. Elzéar Côté a été réélu directeur de l'Association des Marchands Détaillants au congrès annuel de cette association. M. Côté a le grand mérite d'avoir fondé et d'être encore le grand animateur des sections de cette association dans la région.

M. Pierre Therriault et M. Octave Perreault ont été blessés assez gravement au cours d'une explosion survenue au garage de M. André Hallé, à St-Léon-le-Grand. Le garage a été endommagé et l'automobile de M. Albert Lapointe a été détruite.

On dit que les automobilistes de la ville ont hâte aux premières neiges. Souhaitons qu'il en tombe assez pour emplir les milliers de trous qu'il y a dans toutes les rues.

NOUVEAU SUCCÈS DE L'ÉQUIPE DE TIR DU SÉMINAIRE

Les membres de l'équipe de tir du Séminaire de Rimouski viennent de remporter de nouveaux succès selon une lettre de l'officier commandant du district militaire No 5, le brigadier Bernatchez, au Directeur au Séminaire.

"Nous venons de recevoir, dit M. Bernatchez dans sa lettre, les rapports du concours de tir D.C.R.A. 1946. La première équipe de votre Corps figure en tête avec une moyenne de 97,86%. Succès magnifique qui s'ajoute à cet autre championnat du Collège Militaire de Kingston déjà remporté le printemps dernier."

"Vos cadets sont à l'honneur, ajoute le brigadier Bernatchez, et nous en sommes très fiers. Veuillez bien transmettre à eux et à leur dévoués instructeurs, nos plus chaleureuses salutations.

Nous nous réjouissons avec le commandant du district du succès des nôtres et nous nous faisons un plaisir de donner ici les noms de ceux qui composent l'équipe victorieuse. Commandant, le lieutenant Patrick Dubé, Notre-Dame-du-Lac; assistant-instructeur, Gilles Beauchemin, de Matane; membres: Claude Sirois, Trois-Pistoles, Jean-Claude Beaulieu, Squateck, Jean Bellavance, Rimouski, Joseph-Marie Levasseur, Lac-au-Saumon, Guy Thibault, Matane, Louis-Paul Lavoie, Rimouski, Berchmans Scherrer, Havre St-Pierre, Marcel Lévesque, Matane, Jean-Vianney Veilleux, St-Clément, Raymond-Marie Desrosiers, St-Clément, Marcel Parent, Sayabec, et L. Soucy, Cacouna.

A tous nos sincères félicitations.

Nouvelles tentatives pour faire disparaître le passage à niveau de la rue Saint-Germain

Séance de la Commission des Transports du Canada — Requête du ministère provincial de la voirie. — Construction d'un viaduc au coût de \$123,000 — Nombreux témoins — Visite des lieux par les Commissaires.

La Commission des Transports du Canada (non pas la Commission des Transports aériens) a siégé au Palais de Justice de Rimouski vendredi dernier. Elle avait à entendre une requête des plus importantes qui lui était présentée par le Ministre provincial de la Voirie. Celui-ci réclamait la construction d'un viaduc afin de supprimer le passage à niveau de la rue St-Germain.

Il n'est pas nécessaire de dire que le gouvernement provincial ne fut pas seul à plaider en faveur de ce projet. La ville de Rimouski, par la voie de son procureur Me Perrault Casgrain, C.R., et par la voie de témoins autorisés dont Son Honneur le Maire, Me Paul-Émile Gagnon, C.R., l'hon. Jules-A. A. Brillant, C.L. et M. Gérard Boutet ont démontré les dangers de ce passage à niveau et l'urgence de la faire disparaître.

Le procureur du gouvernement, Me R. E. Asselin, C.R., a réclamé la construction d'un viaduc, en béton au coût de \$123.000. Ce montant ne comprend pas le coût d'expropriation des terrains. Il a suggéré que cette somme soit payée comme suit: 40 p.c. par le fonds spécial pour la suppression des passages à niveau, 30

p.c. par le Chemin de Fer National et 30 p.c. par le ministère provincial de la Voirie. Ce dernier s'entendra avec la ville pour l'expropriation des terrains nécessaires.

Le procureur de la ville de Rimouski, Me Casgrain, a produit un jugement de l'hon. juge Boulanger dans la cause du C.N.R. contre Victor Morissette, dans lequel le savant juge déclare que la disparition du passage à niveau de la rue St-Germain est des plus désirable. Il a aussi été mis en preuve que le système actuel de signalisation n'était pas suffisant, attendu qu'il s'y fait beaucoup de stationnement sur les voies d'évitement et que les lumières sont trop souvent en mouvement; aussi les automobilistes s'en préoccupent peu.

Après avoir entendu les plaidoiries, les commissaires se sont rendus sur les lieux pour constater, à leur arrivée, que les lumières de signalisation étaient en opération, mais qu'il n'y avait aucun convoi en mouvement.

Si la Commission ordonne la construction d'un viaduc, a déclaré Son Honneur le Maire, le passage à niveau sera interdit au public et la compagnie Price Brothers en prendra la surveillance et l'entretien.

La cause a été prise en délibéré et il ne reste qu'à attendre la décision des honorables commissaires. Pour nous, la situation est bien claire et elle a été clairement exposée: la construction d'un viaduc peut seule corriger un état de chose qui a déjà trop longtemps duré.

Rimouski maintient son attitude envers Quebec Airways

Rimouski a de nouveau fait entendre sa voix, mardi, devant la Commission fédérale des Transports aériens qui siégeait cette fois à Québec pour entendre les demandes de renouvellement de permis de la Quebec Airways. Le procureur de la ville, Me Perrault Casgrain, C.R., a de nouveau présenté un mémoire pour s'objecter à ce que l'aéroport de Rimouski reste sous la tutelle de Quebec Airways. Rimouski veut que son aéroport reste ouvert à toutes les compagnies d'aviation intéressées à faire bénéficier la population d'un service direct avec la Côte Nord.

Nous avons longuement commenté l'attitude des autorités locales, dans notre édition de la semaine dernière et nous partageons leur point de vue. A la séance de mardi, à Québec, non seulement Rimouski, mais Matane, Rivière-du-Loup et même le commissaire industriel de la ville de Québec se sont opposés à ce que Quebec Airways exerce un monopole. Tous, à l'exception de Mont-Joli, ont réclamé des aéroports libres.

Il ne reste plus qu'à attendre la décision de MM. les Commissaires.

M. Calixte Daraiche, de Ste-Marthe de Gaspé a capturé la ligne un flétan de 402 livres. Il mesurait huit pieds de long.

RIMOUSKI SE DIRIGE VERS le CHAMPIONNAT

Si la température est favorable, la population de Rimouski et de la région verra, dimanche après-midi, une des plus intéressantes parties de balle-au-camp entre Lac-au-Saumon et Rimouski.

Ces deux équipes concourent en finale pour le championnat du Bas St-Laurent. La première rencontre d'une série de 2 de 3 eut lieu dimanche dernier, à Lac-au-Saumon, et Rimouski sortit vainqueur par 4 à 3.

La 2e rencontre aura lieu sur le terrain du Séminaire, dimanche après-midi, à 2h30. Elle se jouera entre deux équipes qui ne négligeront rien pour remporter la victoire. Si Rimouski sort victorieux, il aura remporté le championnat, tandis que si Lac-au-Saumon mérite la victoire, il aura une autre chance de remporter la coupe.

La rencontre de dimanche dernier, à Lac-au-Saumon, restera longtemps mémorable. Les deux lanceurs: Sénécal, de Rimouski, et Walter, de Lac-au-Saumon, se sont livrés un véritable duel. Ils se sont attirés les applaudissements de la nombreuse assistance pour la sûreté de leur jeu.

Journée de l'éducation primaire

Vendredi dernier, à l'École normale de Rimouski, eut lieu la journée de l'Éducation primaire annuelle organisée par l'Inspecteur des écoles, M. Henri-E. Lavoie.

Déclarations de sociétés

—Gérard Dechamplain, de Nazareth, Rimouski, déclare qu'à partir du 27 juin 1948, il cesse et n'entend plus faire partie de la société DECHAMPLAIN et FRERE Enr.

—Jacques Ringuet, médecin de la ville de Rimouski, faisant le commerce de pharmacie, dans la ville de Rimouski, sous la raison sociale de PHARMACIE MOREAULT Enr.

—Jacques Ringuet, médecin de la ville de Rimouski faisant le commerce de pharmacie dans la ville de Rimouski, sous la raison sociale de PHARMACIE DRAPEAU Enr.

—Roland Bélanger et William Vien, manufacturiers de Sayabec, faisant affaires comme manufacturiers et fabricants de miroirs et le commerce de vitre en général sous la raison sociale de SAYABEC GLASS Registered.

—RIMOUSKI DRIVE YOURSELF LIMITED, a été incorporée par lettres patentes avec bureau principal en la ville de Rimouski.

—Marie-Ange Guimont, fille majeure, de Mont-Joli, faisant le commerce de bois sous les nom et raison sociale de GUIMONT et FILS Enr.

—Théophile Chassé et Alexis Tétreault, commerçant de la ville de Mont-Joli, opérant un commerce d'épicerie et restaurant à Mont-Joli sous la raison sociale de EPICERIE CHASSE et TETREAU Enr.

Environ 300 titulaires religieux et laïques du district No. 04 et les futures institutrices de l'Institution assistaient.

Les études ont porté spécialement sur l'éducation physique, intellectuelle et morale des élèves, conformément à l'esprit du nouveau programme d'études primaires.

Ont porté la parole M. Henri-E. Lavoie, sur l'organisation pédagogique et disciplinaire des écoles, sur les règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et sur l'interprétation du programme officiel; M. le docteur R. Bourassa, officier en chef de l'Unité Sanitaire du comté, sur l'hygiène à l'école; les révérendes sœurs Marie de Lourdes et St-Jean de la Croix, Ursulines dans deux leçons modèles sur l'emploi des méthodes actives dans l'enseignement de la langue maternelle et de l'arithmétique; Monsieur l'abbé Théodule Desrosiers, aumônier diocésain, sur l'éducation religieuse et morale.

Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, termina cette journée éducationnelle par de précieux conseils pédagogiques en vue de promouvoir le perfectionnement intellectuel, esthétique et moral des éducateurs et de leurs élèves. Il accorda une bénédiction spéciale aux assistants.

—A St-Damase, le 2 septembre, est décédée à l'âge de 78 ans Madame Joseph Pelletier, née Flavie Ross.

—A St-Jean-de-Dieu, le 9 septembre, est décédée à l'âge de 72 ans, Madame Jean-Baptiste Pelletier, née Julienne Castonguay.

—A St-Cléophas, le 13 septembre, est décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois, Mme Sésarie St-Amant, épouse de Ludger Desjardins. La défunte laisse outre son époux une fille, Madame Napoléon Bellavance, née Blanche; de St-Cléophas; et 4 fils: Urbain, de Montréal, Antonio, Albert et Léo, de St-Cléophas.

—A St-Valérien est décédé à l'âge de 19 ans et 7 mois, Georges-Henri Coats, fils de M. Georges Coats et d'Yvonne Lavoie.

—A Rimouski, est décédé accidentellement à l'âge de 13 ans, Pierre-Emile Lavoie, enfant de M. Elisée Lavoie et de dame Gilberte Garon; de Bic. Le défunt laisse outre ses parents; 1 sœur Gisèle; 2 frères: Guy, Antoine, Yvon, Lucia Plourde, fille adoptive ainsi que ses grands-parents, MM. Apolinaire Garon et Pascal Lavoie.

—A Rimouski, le 15 septembre, est décédée à l'âge de 55 ans et 3 mois, Dame Eva Dubé, épouse de M. Ernest Rioux, de Lac-au-Saumon. La défunte laisse dans le deuil outre son époux, 2 filles: Jeannette et Alva; 2 fils: Adéodat et Bertrand, de Lac-au-Saumon.

A Baie-des-Sables, le 10 septembre est décédé accidentellement à l'âge de 8 ans, Gabriel Thibault, fils de M. et Mme Laurent Thibault, de Baie-des-Sables.

A Ste-Odile, le 10 septembre, est décédé à l'âge de 19 ans, Lauréat Lemieux, fils d'Alma Dubé et Charles Lemieux, de Ste-Odile. Le défunt laisse outre son père et sa mère, M. et Mme Charles Lemieux; 3 frères: Gérard, Yvon et Claude; 4 sœurs: Germaine, Gertrude, Bertha et Louise; ses grands-parents, M. et Mme Hubert Gagnon.

A Mont-Joli, le 11 septembre, est décédée à l'âge de 33 ans, et 4 mois, Marie-Jeanne Turgeon, épouse de M. Arthur Fortin. La défunte laisse outre son époux, son père, 5 enfants: René-Eudes, Pierre et Monique; 2 sœurs: Mme Isidore Sergie, née Rose-Anna et Rachelle; 4 frères: MM. Alfred, Jean-Baptiste, Aurèle et Arthur Turgeon.

A Baie-Comeau, le 11 septembre, est décédé à l'âge de 16 ans et 8 mois, M. Omer-Noel Beaulieu, de Ste-Angèle, fils de M. Louis Beaulieu.

A St-Moise, le 12 septembre, est décédé à l'âge de 24 ans et 11 mois, M. Léon Harvey, fils de M. et Mme Antoine Harvey. Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère: 3 frères: MM. Bertrand, André et Roland; 1 sœur, Irène; 2 belles-sœurs; Mme Bertrand Harvey, née Germaine Gagnon et Mme André Harvey, née Ida Leclerc.

A Nazareth, le 13 septembre, est décédé à l'âge de 63 ans, M. Emile Bernier, époux d'Elizabeth Morin. Le défunt laisse outre son épouse 6 garçons: Roy, Roland, Gérard, Rosaire et Arthur; 6 filles: Hélène, Léda, Rita, Lucille, Alice et Marie-Ange.

A Mont-Joli, le 15 septembre, est décédé à l'âge de 89 ans et 11 mois, M. François Lavoie, époux de feu Gracieuse Paquet.

A St-Cléophas, le 13 septembre, est décédée à l'âge de 70 ans et 9 mois, Mme Sésarie St-Amant, épouse de Ludger Desjardins. La défunte laisse outre son époux une fille, Madame Napoléon Bellavance, née Blanche; de St-Cléophas; et 4 fils: Urbain, de Montréal, Antonio, Albert et Léo, de St-Cléophas.

A St-Valérien est décédé à l'âge de 19 ans et 7 mois, Georges-Henri Coats, fils de M. Georges Coats et d'Yvonne Lavoie.

A Rimouski, est décédé accidentellement à l'âge de 13 ans, Pierre-Emile Lavoie, enfant de M. Elisée Lavoie et de dame Gilberte Garon; de Bic. Le défunt laisse outre ses parents; 1 sœur Gisèle; 2 frères: Guy, Antoine, Yvon, Lucia Plourde, fille adoptive ainsi que ses grands-parents, MM. Apolinaire Garon et Pascal Lavoie.

A Rimouski, le 15 septembre, est décédée à l'âge de 55 ans et 3 mois, Dame Eva Dubé, épouse de M. Ernest Rioux, de Lac-au-Saumon. La défunte laisse dans le deuil outre son époux, 2 filles: Jeannette et Alva; 2 fils: Adéodat et Bertrand, de Lac-au-Saumon.

SERVICE D'AMBULANCE ET CORBILLARD AUTOMOBILE
Attention spéciale aux voyages à longue distance
ANTOINE MICHAUD
 DIRECTEUR DE FUNERAILLES
LE SEUL EMBAUMEUR DU BAS ST-LAURENT DIPLOME DES ETATS-UNIS ET DU CANADA
 64, rue Rouleau RIMOUSKI Téléphone 636

Tél. 576 C. P. 511
J. ROGER DUBE
 Ex-technicien des C. P. Air Lines
 Réparation de radios de toutes marques
SERVICE GARANTI
 15-A, rue St-Louis RIMOUSKI

"PRESTO"
CUISEUR ULTRA-RAPIDE
 Temps requis pour la cuisson de certains aliments

SOUPE AU POULET 25 min.	POULET ROTI 5 à 6 lbs, 20 min.
ROTI DE LARD 14 min. par lb.	FEVES AU LARD 30 minutes
CHOU 2 minutes	MACARONI 6 minutes
ROTI DE BOEUF 16 min. par lb.	JAMBON 2 lbs. 20 min.

Une démonstration vous est offerte soit à la maison ou en vous rendant vous-même chez:
GERARD ROY
 65, Ave de l'Evêché Tél. 358-W

MACHINE SHOP & RADIO SERVICE
 REPARATION de machinerie agricole, de moulin à scie, laveuses, radios, etc. Tournage de précision. Travail garanti.
 VENDEUR: Pneus et tubes, accessoires d'automobiles, courroies de toutes largeurs, ferronnerie, toutes machines agricoles marque DESJARDINS, brûleur à l'huile "Victor et Easyway".
 Adressez-vous à
Rimouski Transfert Machine Shop Reg'd
 prop. Ouellet & Frères
 98 rue St-Pierre RIMOUSKI Téléphone: bureau, 366-W Demeure, 233-M-4

B. P. 52 51, RUE ROULEAU TEL: 499
LA POUPONNIERE ROYALE ENR.
 LINGERIE DE BEBES
 JOUETS ET POUPEES
 CHAUSSURES DE BEBES
 CADEAUX POUR BEBES
 J.-ALBERT ROY, PROP.
 RIMOUSKI



POUR FAIRE UN CHOIX JUDICIEUX
 Est-ce une bague?
 Est-ce une montre?
 Vous trouverez certainement chez nous tout ce qu'il faut pour traduire avec éloquence vos sentiments d'affection.

LAURENT RIOUX
 Rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 677

J. T. MICHAUD
 INGENIEUR EN REFRIGERATION
 3 Ste-Ursule Tél. 645 Rimouski
 Réfrigérateurs domestiques et commerciaux. Chambres froides pour boucheries, buisseries, etc. Refroidisseur à lait. Cabinets de crème à la glace.
VENTES SERVICE DE REPARATIONS
 Avant d'acheter un appareil frigorifique, pensez au service!
 A l'avenir, seules seront considérées les demandes de service sur les machines vendues par nous ou par la compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent.

ALLEZ EN TOUTE CONFIANCE CHEZ
ST-PIERRE Enr.
Teinturier Nettoyeur
 2 RUE ST-EDMOND RIMOUSKI Tél. 1

NOUS CELEBRONS CETTE ANNEE NOTRE DIXIEME ANNIVERSAIRE AU SERVICE DE LA POPULATION
 Forts de l'expérience acquise au cours des dix dernières années, nous pouvons assurer être en mesure de donner à notre très nombreuse et estimée clientèle la plus entière satisfaction.
 Nous possédons le système le plus rapide et le plus pratique. propriétaire de la plus grande buanderie et teinturerie moderne de la région.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE
Fondé en 1933 et imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Itée. Membre de l'Association des journaux hebdomadaires canadiens-français et de la Canadian Weekly Newspaper Association. Directeur, Gérard Legaré. Prix de l'abonnement : Canada, \$1.00; États-Unis, \$1.50.

L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski, le 26 sept. 1946 — 3

SEMAINE NATIONALE D'IMMUNISATION

C'est durant la semaine du 29 septembre que sera observée au Canada la Semaine nationale d'immunisation. De nouveau, comme au cours des dernières années, la Ligue canadienne de santé attirera l'attention de la population canadienne sur la nécessité urgente d'immunisation contre ces fléaux de l'enfance — la diphtérie, la coqueluche et la variole. Cette campagne est lancée en coopération avec les ministères de la santé et secondée par la presse, la radio et un grand nombre d'associations bénévoles. Il est tragique que ces maladies que l'on peut si facilement prévenir continuent de semer la mort et les infirmités parmi les enfants du Canada.

L'épidémie de poliomyélite ou paralysie infantile qui sévit actuellement a éveillé l'attention de toute la population canadienne. Cependant, le nombre maximum de cas de cette maladie dans une seule année depuis 1940 inclusivement a été de 1,881 avec 68 décès en 1941 — la moyenne, 760 cas par année. Durant la même période, il y eut 628 décès causés par la coqueluche seulement en une seule année. En moyenne il y eut annuellement environ 17,000 cas de coqueluche, près de 3,000 cas de diphtérie et plus de 17,000 cas de fièvre scarlatine. Le vaccin a heureusement pratiquement éliminé les ravages de la variole et durant plusieurs années, aucun cas n'en fut rapporté.

Les chiffres plus haut mentionnés devraient faire réfléchir. Pour lutter contre la poliomyélite nous n'avons que les mesures ordinaires d'hygiène publique. Il n'existe pas encore d'immunisation. Mais nous avons des moyens préventifs contre les autres maladies contagieuses de l'enfance. Le but de la Semaine nationale d'immunisation est d'attirer l'attention des parents sur l'absolue nécessité de l'immunisation. La diphtérie disparaîtrait complètement de notre pays et la coqueluche pour une large part, si seulement les parents se décidaient à agir. Les services de santé et les médecins sont prêts à aider en tout temps. Parents, il faut agir dès MAINTENANT!

SEMAINE de PREVENTION des INCENDIES

Le besoin d'une semaine de prévention des incendies n'a jamais été mieux démontré que par le nombre croissant de pertes de vies et de propriétés causées par les incendies au cours de l'année dernière. Il est vrai que la prévention des incendies est une tâche de tous les moments de l'année, mais la coutume d'observer une semaine spéciale pour souligner au public la nécessité de prévenir les incendies existe depuis plus de vingt-cinq ans et est devenue une tradition nationale.

Et ce n'est pas trop! La perte de 391 vies humaines et \$42,000,000 de dégâts par suite d'incendies devraient faire comprendre à tous les Canadiens le danger qui menace notre économie nationale. Les appels aux particuliers sous une forme abstraite semblent avoir peu d'effet. Le plus souvent ce n'est que lorsque les gens sont atteints dans leur bourse qu'ils commencent à devenir intéressés. Il est évident, en conséquence, que si les pertes matérielles causées par les incendies ne diminuent pas, les compagnies d'assurance seront obligées d'augmenter leurs taux. En 1921, le taux moyen d'assurance par \$100 de propriété était de \$1.11 et en 1944 il était de 67 cents. Mais si les incendies deviennent plus nombreux, il est douteux que les compagnies puissent maintenir longtemps ces taux bon marché. Et sans le moindre doute, une augmentation de taux fera monter le coût de la vie, car le commerce moderne est fondé sur la capacité de s'assurer contre les pertes imprévues et le coût de l'assurance entre dans le prix de toutes les choses que nous achetons.

Chaque citoyen canadien sera donc bien avisé de tenir compte du fait qu'il aura à payer les conséquences de sa négligence. Il devrait prendre la résolution de ne pas être la cause de l'augmentation du coût de la vie. Et pour cela il n'a qu'à prendre soin de ne pas jeter des cigarettes et des allumettes allumées, de maintenir ses appareils de chauffage en bon état dans sa maison, de ne pas employer de liquides inflammables comme le pétrole pour allumer le feu ou l'essence pour nettoyer les habits ou pour tout autre usage dans la maison. Par ces moyens et d'autres précautions il peut éviter les dangers d'incendie non seulement pour lui-même et sa famille mais aussi pour son voisin et la famille de son voisin. Et en étant constamment soigneux, prudent et prévoyant, non seulement pendant la semaine de prévention des incendies, mais pendant toutes les semaines de l'année, il peut contribuer à l'embellissement du Canada, au lieu d'en faire un pays parsemé de ruines et de cheminées qui se dressent au milieu d'un monceau de décombres pour l'accuser de sa négligence.

CAUSES DES INCENDIES AU CANADA, EN 1945

Pour ceux qui sont curieux de savoir comment les 52,173 incendies signalés en 1945 ont commencé et comment les pertes sont réparties sous les diverses causes, le tableau suivant est donné. Les chiffres sont tirés du Rapport statistique sur les pertes par le feu au Canada, 1945.

Causes signalées	Nombre d'incendies	Pertes matérielles
Manque de soin des fumeurs	17,582	2,286,430

MAIS, COMMENT DONC...!

L'IMPASSE PALESTINIENNE

On ne saurait, à proprement parler, qualifier de problèmes les troubles de Palestine et de l'Inde car ce sont des impasses.

Un problème est susceptible de solution; une impasse ne l'est pas.

L'affaire de la Palestine, comme celle de l'Inde, est composée d'éléments inconciliables, tels l'eau et le feu. Ces deux dilemmes sont les grandes migraines de la vieille Angleterre, en ce moment. Malgré la souplesse de sa diplomatie, on doute qu'elle parvienne à les apaiser.

Les difficultés de la Palestine n'ont pas commencé — origine, disent ceux qui savent le néo-canayen — à la suite de la dernière guerre; elles datent du moment où la Société des Nations a confié le mandat de la Palestine à l'Angleterre.

Cette respectable procuration autorise et donne instruction à l'Angleterre "d'établir une résidence nationale (home) pour le peuple juif et spécifie que rien ne doit être fait de nature à porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non-juives, en Palestine, ni aux droits et status politiques dont jouissent les Juifs en d'autres pays.

Voilà le principal argument sur lequel les Juifs appuient leurs revendications. Mais ils en ont d'autres non moins impressionnants: il y a d'abord la déclaration Balfour. Le 2 novembre 1917, le gouvernement anglais rendait publique une lettre de M. Balfour, secrétaire d'Etat, et adressée à Lord Rothschild, dirigeant sioniste en vue et dans laquelle il était dit ceci: "Le Gouvernement de Sa Majesté voit avec faveur l'établissement en Palestine d'un home national pour le peuple juif et il fera tous les efforts en vue de faciliter la réalisation de cet objectif". Suivent les réserves citées plus haut.

Il y a encore les considérations religio-historiques auxquelles les Juifs donnent une valeur plus que sentimentale. L'interprétation de l'Écriture dans un sens littéral veut que Dieu leur ait donné la Palestine pour toujours.

Pendant douze siècles, avant Jésus-Christ, excepté une courte absence créée par l'exil de Babylone, ils ont été les occupants de la Palestine; c'est ce qu'ils appellent le droit de longue occupation. C'est un droit fort respectable.

Voyons un peu maintenant, la valeur des revendications arabes. Ceux qui ont retenu quelque chose de l'histoire des Croisades savent que le motif qui inspira ces fabuleuses équipées était d'arracher la Terre Sainte aux Turcs. Elles furent bien près de réussir. Les Francs restèrent en Terre Sainte pendant près d'un siècle. Après la mort du dernier roi Beudoïn, la division se mit chez les Francs et la Terre Sainte fut de nouveau abandonnée aux Turcs ottomans et aux Arabes, ceux-là gouvernant ceux-ci de Constantinople, ou plutôt les tyrannissant selon la façon classique turque.

Au cours de la première grande guerre, la Turquie était l'alliée des empires centraux, comme on disait alors, et contre les Alliés. Les Arabes, qui soupiraient après la liberté, crurent que l'occasion était propice de secouer le joug turc. Ils aidèrent l'Angleterre qui leur promit en retour son assistance pour fonder un état arabe qui comprendrait l'Irac, la Syrie, la Palestine et l'Arabie, avec Damas comme capitale. La région du Liban était exceptée parce que n'étant pas exclusivement peuplée d'Arabes.

L'Angleterre se trouve donc placée "entre le diable et l'eau profonde", selon un pittoresque dicton américain. Au début du mandat, les Arabes ne s'opposèrent pas à l'entente relativement à l'établissement des Juifs en Palestine. Ils avaient toujours vécu en assez bons termes avec eux. D'ailleurs, ils sont aussi des Sémites. Mais bientôt, ils soupçonnèrent les Juifs de vouloir leur enlever la Palestine et d'empêcher l'établissement d'un état arabe; de là la crise.

Elle ne prit un caractère aigu, cependant qu'après la dernière guerre, lorsque les Juifs échappés de l'effroyable hécatombe nazie, se trouvant en face d'une Europe hostile, tournèrent leurs regards vers la Palestine, leur ultime refuge, comme jadis, leurs pères gémissant sous le joug des Pharaons. Malheureusement, ils n'ont plus aujourd'hui de Moïse pour les réintroduire dans la vieille Terre Promise.

Il était raisonnable de croire qu'après tant d'épreuves, ces infortunés dussent avoir droit à la chaude sympathie des Gentils, mais il n'en a pas été ainsi, et c'est là l'une des scandales de l'après-guerre. L'esprit diabolique de Hitler n'est pas mort.

Les Juifs soupiraient après une patrie réelle où ils seront bien chez eux et à l'abri des persécutions qui les ont suivis dans leurs longues pérégrinations à travers les siècles.

A moins d'être aveuglé par un anti-sémitisme indécorable, on admettra que cette prétention est légitime.

J.-B. Côté

Publié par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enr.

Poêles, calorifères, chaudières et tuyaux	5,464	3,097,785
Electricité	3,534	3,813,153
Cheminées et conduits de fumée surchauffés et défectueux	3,708	1,424,113
Allumettes	3,044	713,868
Étincelles sur les toits	1,262	713,380
Cendres chaudes, charbons, foyers ouverts	2,558	815,632
Foudre	1,178	633,945
Pétrole et ses dérivés	1,209	1,616,160
Lumières, autres que lumières électriques	1,204	493,310
Incendies voisins	497	714,598
Combustion spontanée	472	1,323,930
Incendies volontaires	174	784,946
Causes diverses connues (explosion, feux d'artifice, friction, graisse ou métal chauds, tuyaux à vapeur et à eau chaude, etc.)	4,449	4,785,639
Causes d'incendies inconnues	5,838	18,686,131
Total	52,173	41,903,020

Correction

Au 15e paragraphe de notre article de rédaction de la semaine dernière intitulé: "Grande vulnérabilité du Canada", nous avons écrit: "Le Canada est dans l'absolue nécessité d'abaisser son coût de production"... Il aurait fallu écrire: "Le Canada est dans l'absolue impossibilité... etc."

Nous devons cette correction à l'auteur.

La Rédaction

VRAIMENT...

Extrait de la géographie que l'école d'Etat enseignera aux 30,000,000 de petits Russes retournés en classe la semaine dernière: l'ouvrier nord-américain, esclave du trust, peine 10 heures par jour et meurt prématurément. L'agriculture, en Amérique, est très pauvre. Les écoles pour l'enfant du peuple y sont rares. Seuls les riches peuvent s'instruire.

Quelques vedettes dans le pas banal des nouvelles de la semaine; l'abandon des expériences de Bikini parce que trop coûteuses, la dernière ayant pris \$35 millions; une requête à MacArthur des marchands d'amour japonais qui veulent se former en une union solide avec atelier fermé; la révélation que des officiers japonais, pour se donner du courage, tels les Iroquois de jadis, mangeaient le foie d'aviateur américains qu'ils venaient de décapiter.

Les récentes tragédies de la route, en démontrant qu'une collision se produit plus souvent entre un auto et un camion qu'entre deux simples autos, devrait plus que jamais attirer l'attention de l'autorité compétente sur la nécessité devenue impérieuse de faire mieux respecter les lois du trafic par les camionneurs et quant à la façon de chauffer et quant à l'équipement des véhicules qui manquent notoirement de phare à l'arrière. Aussi, on gagnerait à imiter l'Ontario en obligeant à sortir complètement de la chaussée les chauffeurs fatigués qui veulent faire un somme.

Un magazine américain reprend la légende du "Québec patois" en racontant qu'une famille de Québec n'a pu se faire comprendre à Détroit de deux constables de langue française (!) à qui elle demandait l'adresse d'un oncle d'Amérique. Ces constables devaient être des métèques ne parlant que la langue verte qui dit: "Je te pince la cuiller" pour "Je te serre la main". Heureusement qu'il y a les visiteurs de l'Académie Française pour nous comprendre...

Seuls les meneurs communistes ont trouvé un gain à la grève de Valleyfield qu'ils ont terminée sur le dos de l'ouvrier. Pendant trois mois, les agitateurs rouges auront "empli" l'ouvrier canadien qui est sorti de l'affaire appauvri, hargneux, désespéré. On lui aura enseigné à violer ouvertement la constitution du pays par un piquetage illégal, à braver d'une façon vandale les lois canadiennes. Espérons que les ouvriers auront appris à recourir, avant de quitter le banc d'atelier, aux prescriptions officielles de la constitution, aux méthodes légales de la négociation entre patron et main-d'oeuvre. Une fois pour toutes, il va falloir apprendre à traiter avant de prendre la parole.



LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS PRÉSENTE JOHN CARTER



C'est avec le jeune et brillant ténor du Metropolitan John Carter que la Société des Concerts inaugurerait sa saison le 7 octobre prochain. Quelqu'in vraisemblable que cela puisse paraître, Carter n'avait jamais songé à devenir chanteur. En effet, à l'âge de 18 ans, il s'inscrit dans un collège de New-York, dans l'intention de devenir ingénieur civil. La crise économique le force à quitter ses études pour gagner sa vie. Heureuse crise, pourrions-nous dire, qui devait donner une nouvelle idole au monde artistique. Il s'en va à la campagne travailler quelque temps chez un de ses oncles. Mais son ambition ne peut se contenter d'un si modeste revenu. Doué d'une voix peu ordinaire, sur le conseil de ses amis il se met à étudier le chant et deux ans plus tard, il a fait de si rapides progrès que son professeur lui suggère de se présenter aux "Metropolitan Auditions of the Air". Parmi des centaines de concurrents, Carter se classe bon premier et décroche un engagement au Metropolitan. La radio lui ouvre ses portes. Nelson Eddy, parti en tournée de concerts, doit être remplacé à l'heure Chase and Sanbord, le programme le plus populaire de l'heure. Les commanditaires songent à John Carter. Remplacer un chanteur si goûté du public comporte des risques. Carter, plein d'ambition et sûr de ses moyens, accepte et remporte un succès tel que son courrier se grossit chaque jour des lettres de ses admirateurs. Puis commence une tournée de concerts. A Chicago, la foule l'applaudit frénétiquement et fait sans précédent, on l'engage de nouveau pour le lendemain. Il s'en va ensuite conquérir de nouveaux lauriers de l'Atlantique au Pacifique.

C'est dans le rôle de Des Grieux de Manon qu'il fit ses débuts au Metropolitan. Dans le New-York Post, on pouvait lire le lendemain : "Carter ira loin. Il possède une voix magnifique; il a du talent, il est jeune et paraît bien". Faut-il exiger davantage? A l'été 1940, Central City fait appel à Carter pour chanter dans "la Fiancée Vendue" de Smetana; l'année suivante on le retient cette fois pour l'opéra "le Barbier de Séville". Durant la guerre, il entra dans la marine et s'occupa d'organiser des concerts au bénéfice de son pays. Il ira même à l'action en Nouvelle-Calédonie.

Depuis son retour aux Etats-Unis, il a signé de nombreux engagements et reste le favori des foules.

C'est donc le 7 octobre que les membres de la Société des Concerts auront le plaisir d'entendre John Carter à la salle du Séminaire.

Traduit de l'anglais et adapté par Jean-Paul Tremblay.

PIERRETTE ALARIE NE VIENDRA PAS

Les membres de la Société des Concerts seront surpris de ne pas voir figurer le nom de Mme Pierrette Alarie sur la liste des artistes engagés pour la présente saison. Il ne faudrait cependant pas jeter le blâme sur les membres du Comité de Direction. Voici une explication : Mme Alarie ne peut venir parce qu'un contrat signé avec M. Charles Goulet, des Variétés Lyriques, donne à cet impresario un droit exclusif de présentation dans la Province

de Québec. Un second contrat signé avec la Société Columbia a mis en conflit ces deux organisations. Pour éviter des frais de cour, la "Columbia Concerts" et M. Goulet ont décidé de ne pas présenter Mme Alarie dans les huit villes québécoises où elle avait été engagée par Columbia.

A New-York on a été fort marri de ce contretemps. Pour remplacer Mme Alarie, le Président de la Société Columbia a fait un choix personnel : Edna Phillips, soprano-coloratura. Il en dit beaucoup de bien et avoue qu'elle a été engagée par Columbia.

à lui, et sur sa sincérité. "C'est une des rares femmes de qui on peut dire : 'Elle chante comme un oiseau'. 'A voice that's new and beautiful', but too beautiful to be new long".

Edna Phillips chante dimanche le 29 septembre à deux heures et trente. Réseau N.B.C. La Société des Concerts



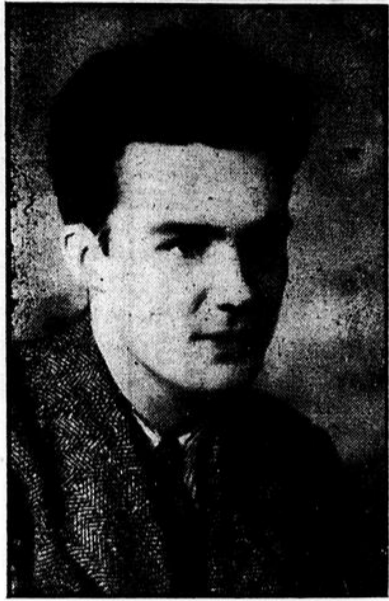
LES MODES JUVENILES

ROBES DE CREPE DE LAINE, MODELE DES PLUS NOUVEAUX, DANS LE BLEU, VERT, ROSE, NOIR ET FUSHIA. GRANDEUR 11 A 20.

12.50 à 22.50

JOSEPH ANTOINE
SANTERRE
RIMOUSKI MONT-JOLI BAIE-DES-SABLES MATANE

**SUR LE
PARQUET
DE LA
Chambre des
Jeunes de Rimouski
BIOGRAPHIE**



M. Armand St-Pierre

Né à Sayabec le 14 janvier 1922, fils de M. Wilfrid St-Pierre et de Mme St-Pierre (Josephine Dionne).

Il fit ses études primaires au Collège Ste-Marie de Sayabec. Se sachant du goût pour la mécanique, il s'inscrivit au cours de mécanique et d'ajustage à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski. Il compléta même ce cours par un stage à l'École Technique de Montréal.

De retour à Rimouski en 1937, Armand St-Pierre est employé au service du garage Dionne Automobile durant deux ans. En 1939, il retournait de nouveaux aux Arts et Métiers.

En 1945, nouvelle orientation. Notre ami Armand poursuit des études sur la reliure au Patronage St-Charles des Trois-Rivières.

L'an dernier, nous voyons revenir avec plaisir notre confrère Armand. Cette fois, il devait entreprendre un métier plus délicat, un travail qu'il sut faire avec beaucoup d'art, la reliure. Tous nous savons que depuis son retour, Armand St-Pierre dirige son département de reliure à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski.

Récemment, il inaugurerait un service pour le travail du cuir repoussé. Les membres de la Chambre qui désirent faire un cadeau à leur moitié sauront où se procurer des cadeaux de valeur qui feront plaisir.

Armand a deux amours. De l'un on ne peut parler sans discrétion. Quand au second, Armand vous dit : j'aime la bicyclette, j'adore mes skis et ne les laisse pas "chômer". La pêche et la chasse sont aussi mes favoris.

Armand St-Pierre est l'un des membres de la Chambre les plus actifs. On souffle entre les branches qu'une promotion l'attend au comité de la bibliothèque.

La Chambre devant la Commission des Transports aériens.

La Chambre de Commerce des Jeunes a fait bonne figure devant la Commission des Transports aériens qui a siégé à Rimouski la semaine dernière. Comme l'a signalé "l'Echo du Bas St-Laurent", deux membres de notre Chambre ont été appelés devant l'audition. Ce furent MM. Gérard Boutet, président, et H. R. Cummings.

M. Boutet a répondu à une demande de l'avocat de Rimouski dans la cause, Me Perrault Casgrain, une phrase qu'on pourrait qualifier de lapidaire, une phrase qui est tout à son honneur. "Votre Chambre a-t-elle déjà étudié la position économique de la région de Rimouski?" demande Me Casgrain. "Elle ne fait que cela", dit M. Boutet.

Une partie du témoignage de M. Boutet a démontré l'intérêt que porte la Chambre à la situation économique de Rimouski. Il a été le seul des témoins à faire ressortir les dommages qu'avait subis la ville par suite du départ imprévu de la Canadian Pacific Air Lines, du champ d'aviation de Rimouski-Est.

Quant à M. Cummings, il a défendu sincèrement les intérêts de la ville. Il a apporté surtout des détails sur les types d'avions employés à Rimouski-Est. Ces renseignements seront de grande utilité à la Commission.

En définitive, la Chambre a fait bonne figure devant la Commission. Espérons que le travail qu'elle s'est imposé dans l'étude de notre service aérien ne soit pas inutile.

Le secrétariat fonctionne

Les membres seront heureux d'apprendre que la Chambre a maintenant son secrétariat, avec local au théâtre Cartier. Ce bureau, qui est situé dans un salon du second étage, sera ouvert désormais tous les lundis, mercredis et vendredis soirs. Les membres pourront s'y rendre, pour y puiser toutes les informations dont ils auraient besoin.

Encore le congrès

Le congrès de Rimouski figure déjà dans les annales du passé. Mais des lettres d'appréciation, fort consolantes, sont venues faire oublier aux organisateurs les fatigues que ces assises leur ont coûtées. La première lettre est parvenue du secrétaire général, M. Jean-Paul Forest, à l'adresse de l'organisateur du congrès, M. Gérard Legaré. M. Forest se dit des plus satisfaits de la marche du congrès et de son succès sans précédent.

La seconde lettre était un message de présentation du nouveau président provincial, M. Gilles Desroches, de Sherbrooke. A son tour, M. Desroches adresse les termes les plus élogieux à l'endroit de la Chambre de Rimouski, pour la réussite magnifique du congrès.

Enrôlez-vous dans les comités

Quelques comités ont déjà commencé à recruter leurs membres. Les présidents se les arrachent parfois. Mais ne vous faites pas prier, MM. les membres, la vie de la Chambre repose sur la bonne marche des comités.

Biographies

Comme vous pouvez le constater, on a commencé cette semaine la publication des biographies des membres. Le publiciste veut bien se dévouer à ces "pedigree", mais il ne peut les faire sans personnage. Donc, collaboration. Brisez l'humilité et faites parvenir vos notes biographiques à Jean-Paul.

Colonne vertébrale

— Engageons la lutte commune... contre le communisme. — Demandez à M. le président de la Chambre ce qu'il entend par des avions D-C-3. — Déf. : chéri : un fou qui a de l'argent.

Chiropraticien : homme d'épine dorsale qui vit sur les vertèbres de tout le monde.

Clarinette : instrument de musique qui fait pi-pi.

Les concerts à Rimouski

La Société des Concerts vient d'informer ses membres de l'horaire des concerts pour la prochaine saison musicale. C'est avec plaisir que nous apprenons la venue en notre ville de la "Sinfonietta" de Saint-Louis, le 19 mai. A lui seul, ce concert marquera un événement de grande importance dans notre vie musicale. Comme on le sait, cette petite symphonie compte une vingtaine de musiciens de valeur.

Les autres artistes au programme se sont fait une réputation non moins enviable dans le monde des artistes. Ce sont : le 7 octobre, John Carter, ténor; le 5 mars, William Primrose, artiste; 11 avril, Edna Phillips, soprano-coloratura.

Le nombre croissant des membres à la Société des Concerts permet à l'organisation de présenter des artistes de première valeur. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

On songe déjà à organiser chez nous une seconde société de concerts qui présenterait des artistes canadiens. Espérons que cette nouvelle entreprise trouvera des adeptes nombreux parmi ceux qui depuis plusieurs années se sont formé le goût à la belle musique.

Comme on le disait déjà, le 20e siècle est le siècle du Canada. Il a produit durant la dernière décennie plus d'artistes de valeur que durant tout le reste de son histoire. C'est à nous qu'il revient maintenant d'assurer la continuité de cet élan culturel.

Paul Le Breton

Il quitte Rimouski

M. J.-Conrad Rioux, agent d'assurance, qui exerçait sa profession depuis 5 ans à Rimouski, au service de la Compagnie Metropolitan Life, nous a quittés cette semaine pour Shawinigan Falls.

Nous avons appris que M. Rioux sera promu au poste d'assistant-gérant. Nous le félicitons de sa promotion.

M. Rioux ne laisse à Rimouski que des amis. A ceux qui lui ont prêté confiance, il adresse tous ses remerciements.

ST-LOUIS DU HA! HA! A SON ASSOCIATION SPORTIVE

St-Louis du Ha! Ha! possède maintenant son association sportive. Elle a été fondée ces jours derniers lors d'une réunion à laquelle assistait M. Louis Pelletier, maire de la paroisse et préfet du comté de Témiscouata. Le conseil de fondation a été élu à cette première rencontre. Il se compose comme suit: présidents d'honneur: M. l'abbé

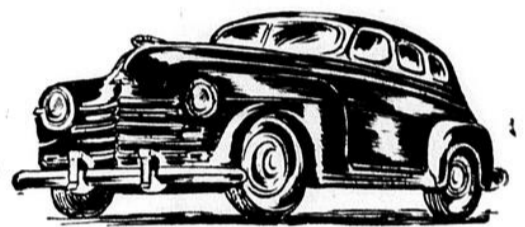
Georges Gauvin, curé, M. Louis Pelletier, maire, M. André Pelletier, député du comté; président actif, M. le Dr J.-Antoine Raymond; vice-président, M. Rosaire Pelletier; secrétaire-trésorier, M. Conrad Morin; secrétaire-correspondant, M. Daniel Garon; directeurs, MM. Maurice Moreau, Laurent E-thier, Jean-Paul Pelletier et Antoine Dubé; aumônier et aviseur, M. l'abbé Wilbrod Blanchet, vicaire.



sous le distingué patronage du

Rév. J.-E. DESBIENS, ptre, curé

**PLYMOUTH SEDAN
1946 ou 1947
ou la valeur
équivalente en espèces
Deux autres prix d'une
valeur de
\$100.00 et \$50.00**



ENCOURAGEZ UNE OEUVRE SOCIALE

BILLET DE SOUSCRIPTION

aux amis de l'Association Sportive de Causapsca
C. P. 16, Causapsca — Cté Matapédia, P.Q.

Veillez trouver ci-inclus ma sdscription
pour _____ billets \$ _____
Nom _____
Adresse _____

**.50
DU BILLET**
♦
**5
BILLETS
POUR
2.00**

**Un reçu officiel vous sera adressé
NE PERDEZ PAS CETTE CHANCE!**



**BATTERIES
CHRYCO***

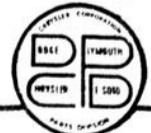
**Garanties Fiables par
LES INGÉNIEURS
CHRYSLER!**

"CHRYCO" VEUT DIRE

"CHRYCO" est une marque de fabrication tirée de "Chrysler Corporation". Les pièces et accessoires portant cette marque de fabrication sont garantis par les hommes qui dessinent les voitures Chrysler, Plymouth, Dodge et DeSoto, les camions Dodge et Fargo et les Moteurs Industriels Chrysler.

Vous pouvez vous fier sur les BATTERIES CHRYCO authentiques. Elles sont garanties par les ingénieurs Chrysler... produisent un débit constant d'énergie... sous les conditions les plus dures. Installez CHRYCO... LA BATTERIE "POWER LINE"... ne prenez pas de chances.

Venez nous consulter aujourd'hui!



ALBERT MICHAUD

DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES
58, de l'Evêché RIMOUSKI

Tél : 622

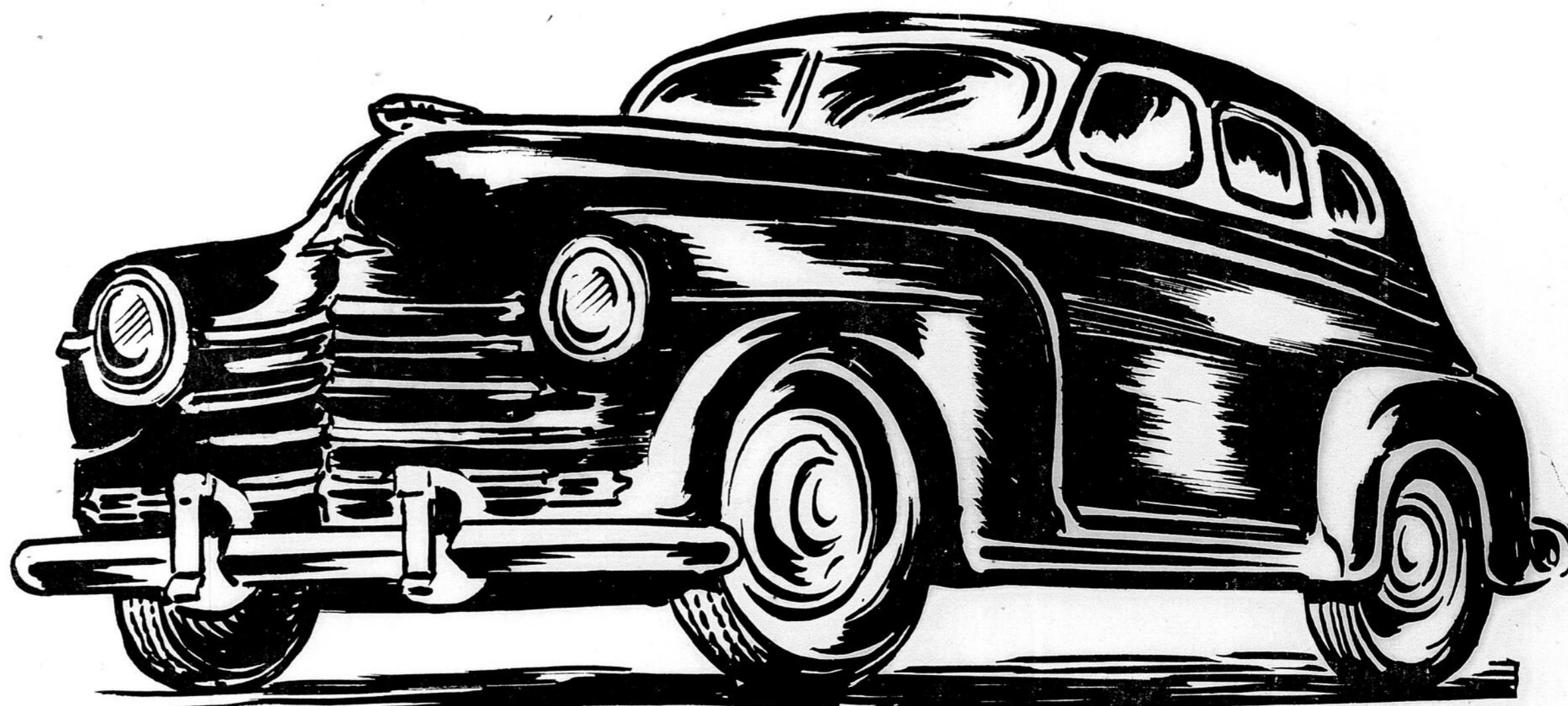
Pour un bon service de TAXI téléphonez au No 400

12

AUTOMOBILÉS

à votre

service



SERVICE

JOUR

ET

NUIT

WILFRID OUELLET

Vendeur CHEVROLET — PONTIAC — OLDSMOBILE —
BUICK

Réparations générales
B I C, Qué.

GARAGE NATIONAL

REPARATIONS GENERALES
ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES
LAVEUSES, RADIOS, BATTERIES, PNEUS
OUVERT JOUR ET NUIT

Situé sur la rue

ST-GERMAIN

en face du Couvent des Soeurs
de la Charité

NOMS DES CHAUFFEURS

GAGNE, Albert	20	LACASSE, Herman	30
LEPAGE, Albert	44	COTE, J.-Antoine	29
LEVESQUE, Léopold	43	COTE, Ovide	16
SAINDON, Léon	40	MORNEAU, Auguste	41

GARAGE ROMEO GAGNE

58, Ave de l'Evêché
Téléphone : Garage : 297; Résidence : 192
RIMOUSKI
Pièces de rechange de toutes sortes
Réparations générales

SPECIALITES : mécanique, débosselage, électricité, peinture
Un personnel d'expérience à votre disposition

Compliments de

DIONNE AUTOMOBILES, ENR.

Agent FORD — MONARCH

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES
LAVEUSES, RADIOS, BATTERIES, PNEUS
OUVERT JOUR ET NUIT

GERARD DECHAMPLAIN, PROP.
TEL : 174-M-8 NAZARETH, Rimouski

Pour être bien servi, allez toujours au

ROYAL SWEET RESTAURANT

2 autos-neige (Snowmobile)

Mme A. GAGNON, prop.

166, de l'Evêché

RIMOUSKI

GARAGE RIMOUSKI-EST, ENR.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS "IMPERIAL OIL"

ATTENTION SPECIALE AUX TAXIS

VENDEUR DE PNEUS DE TOUTES MARQUES

SOUDURE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE

OUVRAGE GENERAL — SATISFACTION GARANTIE

YVON COUTURE, prop.

TEL : 294

RIMOUSKI-EST

H.G. LEPAGE

Maison établie en 1876

MAGASIN A DEPARTEMENTS EN GROS ET EN DETAIL

Téléphone 30

Boîte postale 185

RIMOUSKI

SPECIALITES du GOLFE, ENR.

EN GROS SEULEMENT

SPECIALITES : Cigares, cigarettes, bonbons, biscuits,
gâteaux, confiseries, etc.

NOTRE MOTTO : Remplir soigneusement vos commandes par
malle, téléphone ou télégraphe

GASTON BELANGER, propriétaire

85, Ave de la Cathédrale

Téléphone 220

RIMOUSKI

LEVESQUE, Léopold	43	COTE, Ovide	16
SAINDON, Léon	40	MORNEAU, Auguste	41
THEBERGE, Adrien	13	GAGNON, Alphée	
POULIOT, L.-P.	48		

POUR UN SERVICE PLUS EFFICACE, APPELÉZ LES TAXIS
PAR LEURS NUMEROS ET IDENTIFIEZ-VOUS TOUJOURS

Cette page d'annonces
est commanditée par

Les fournisseurs des taxis

400

Ouellet AUTOMOBILES, Enr.

Vendeur autorisé du "MERCURY"

et des pièces Ford Motor Co. Ltd

AUTOMOBILES A LOUER

Vulcanisation et ressemelage de pneus de toutes grandeurs,
semelles ordinaires et "Studded"

337 St-Germain

RIMOUSKI

Téléphone 628

Publié par la Cie de Publication Art-ho, Enr.
RIMOUSKI

Agent FORD — MONARCH

Tél : Garage : 288; Station de Service : 81

RIMOUSKI

Albert Côté

Distributeur autorisé de STUDEBAKER et des laveuses CONNOR

Pneus — Batteries — Pièces — Accessoires

37, de l'Evêché

RIMOUSKI

Téléphone : 726

Magasin Vogue, Enr.

Pour qualité et satisfaction, rendez-vous toujours au

SPECIALISTE EN CONFECTION POUR DAMES

Mme MAURICE RIOUX, prop.

266, St-Germain

RIMOUSKI

Téléphone : 355

EMILE St-PIERRE

TRANSPORT GENERAL ET GARAGISTE

Représentant des camions et pièces INTERNATIONAL

Vendeur autorisé de NASH

SPECIALITES :

Camionnage, Construction, Ouvrage général, Déménagement

Service d'autobus RIMOUSKI-RIVIERE-DU-LOUP

Téléphone : Garage : 53; Rés. : 53W

Case postale : 689

356, RUE ST-GERMAIN,

RIMOUSKI

MANGEZ LES PAINS ET PATISSERIES

DESROSIERS

CE SONT DE VERITABLES

BONS PRODUITS

TAXI ST-GERMAIN RIMOUSKI

PETITES ANNONCES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

A VENDRE : Neufs, radios 5 lampes, brûleurs à l'huile "Victor", matelas Marshall, sets à déjeuner, etc.

Usagés, set à diner plaqué noyer 9 pièces, violon, phonographes, chesterfields, carosses, etc. Sylvio Bellavance, marchand de meubles, 276, St-Germain, tél. 258-M-1.

A VENDRE : maison à deux logements de trois pièces chacun, avec terrain, située sur la rue Ste-Thérèse. Prix d'occasion. S'adresser à 96 de la Cathédrale, Rimouski.

A VENDRE : Terre à bois et terre à culture, à St-Anaclet. Téléphoner à 251, Rimouski.

A VENDRE : bancs de scie neufs avec scie de 30 pouces, table en acier et roue d'acier, livrables immédiatement. Aussi sets de chambre, déjeuner, matelas Marshall, etc. S'adresser au Meuble Robert, Itée, 1 rue Tessier, tél. 601-W.

A VENDRE : deux maisons situées à Nazareth, sur la route nationale, pouvant être occupées immédiatement par l'acheteur. S'adresser au Meuble Robert, Itée, 1 rue de l'Evêché, tél. 601-W, Rimouski.

A VENDRE : estampes en caoutchouc de toutes grandeurs. S'adresser à l'Imprimerie Générale de Rimouski, Itée, 222 rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE. Chesterfields neufs, bons pianos remis à neuf, matelas à ressorts Simmons, brûleurs à l'huile Robinson pour fournaise, literies, sommiers, etc. J.-A. Couture, 35 rue St-François, tél. 374-M-8, Nazareth, Rimouski.

A VENDRE : laveuses électriques, laveuses à bras avec cuve en métal, laveuses avec moteur à gazoline, hache-légumes, bancs de scie, moteurs à gazoline de 5 à 7 forces, épandeurs d'engrais, batteuses à grain, etc. Pour les batteuses, donnez votre commande sans retard. S'adresser à M. Isidore Lagacé, Bic.

A VENDRE. Four à pain, pétrins combinés et barattes à beurre, clôtures électriques, batteries de radio, machines à coudre, meubles, poêles usagés et réparés, etc. S'adresser à J.-A. Geron, 104, rue St-Germain, Rimouski.

ARTICLES INDISPENSABLES



On entend dire souvent : "Quand on pourra trouver sur le marché tout ce dont on a besoin on n'aura plus d'argent pour acheter".

A ceci nous répondons : Vous avez chez vous des articles dont vous ne faites plus usage et que d'autres recherchent. Pourquoi ne pas les annoncer dans cette page ? Il n'en coûte que 25c. pour une petite annonce. Faites-en l'essai.

A VENDRE : salon de coiffure complet situé au No 232, rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE : Trois emplacements de 50 x 100 pieds, situés à l'est du village de l'Isle-Verte et bornés à la route nationale. Beau site. S'adresser à M. Arthyme Roy, courtier, Isle-Verte, cté de Rivière-du-Loup.

A VENDRE : maison à deux logements, située dans le village de St-Fabien, peut être occupée immédiatement. Pour information, s'adresser à Henri Bernier, Cabano, Témiscouata.

A VENDRE. Assortiment de meubles, lits, sommiers, matelas, batteries de radio, etc. S'adresser à M. Robert Dessureault, 322 rue St-Germain, tél. 216, Rimouski.

ON DEMANDE une servante pour une petite famille. S'adresser à M. Roger Bélanger, 365 rue St-Germain, tél. 417-M-4, Rimouski.

EXPEDITION IMMEDIATE
Camions neufs gros-porteurs, charge payante dix tonnes, dix roues, commande sur six roues comprenant treuil monté avant, pneu de rechange, tous les outils nécessaires, chaînes, etc. "Dragline" Universal neuve 1/2 verge. Groupe générateurs neufs Diesel et essence. Angle-dozer TD40 Diesel, traction hydraulique. Tracteurs DT avec cable bulldozer, utilisés moins de 300 heures. Nouveaux moteurs Diesel Caterpillar D4400. Autre outillage. Dites-nous ce qu'il vous faut. Leventhal & Co. vendeurs de machineries, Winnipeg.

HOMMES DEMANDES : pour vendre à domicile nos deux cents nécessités domestiques. Bonne commission. Agent spécial pour Rimouski. Ecrivez à Dr N.-A. Sirois, Enr., Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

RELIURE : pour toute reliure, réparation de ledgers, missels et volumes de toutes sortes, adressez-vous à J.-Armand St-Pierre, relieur, Ecole d'Arts et Métiers, C. P. 373, tél. 661, Rimouski. Pour cadeaux : saches en cuir repoussé pour dames, porte-monnaie, portefeuilles pour hommes. Des cadeaux de grande valeur qui feront sûrement plaisir.

AU BOSQUET FLEURI
Gerbes de mariées, diadèmes, livres d'heures, cascades, couronnes et croix mortuaires. Chez Bernadette Tremblay, fleuriste, C. P. 256, 179 Notre-Dame, tél. 379-M-1, Rimouski.

REPARATION. Machines à coudre, laveuses, balayeuses, lampes à gazoline Coleman. Aussi pièces de rechange pour tous ces articles. S'adresser à GERARD ROY, 65 Ave de l'Evêché, Rimouski, tél. 358-W.

C'EST INFAILLIBLE
— Le nombre des annonces, dans l'Echo du Bas St-Laurent, augmente chaque semaine. Les gens d'affaires préfèrent l'Echo parce que le nombre de ses abonnés augmente aussi constamment.

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J. E. COTE, Procureur de Brevets, Licencié. Case postale 39, Rimouski.

TERRAINS
à
vendre ou à louer
S'ADRESSER A
Albert Michaud,
56 Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI.

ON DEMANDE des agents dans chaque localité pour vendre nécessités domestiques. Salaire jusqu'à \$60.00 par semaine pour ceux qui sont ambitieux. Grosse commission. Ecrire pour renseignements complets à **Produits Canadiens Supérieurs**, C. P. 48, St-Fabien.

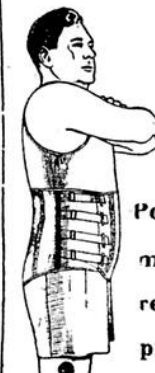
ATTENTION : pour le rembourrage et le capitonnage de tous genres de meubles : chesterfields, divans, studios, etc., adressez-vous à M. Albert Doré, licencié, 18 rue St-Pierre, tél. 107, Rimouski.

ATTENTION : pour l'achat ou la réparation de bicyclettes ou accessoires, voyez M. J.-Albert Roy, représentant de Renfrew Machinery Co., 51 rue Rouleau, tél. 499, Rimouski.

ATTENTION. Pour la réparation de vos matelas, matelas à ressorts et le rembourrage de meubles, adressez-vous à M. Octave Bertin, 23 rue St-Jean-Baptiste, Rimouski. Nous confectionnons également des matelas neufs de tous genres et de toutes grandeurs et vendons les matelas à ressorts de la fameuse marque "Simmons".

ATTENTION ! Vous cherchez un objet aujourd'hui rare en magasin, faites publier une petite annonce dans l'Echo du Bas St-Laurent et vous obtiendrez sûrement de bons résultats. Il n'en coûte qu'un sou le mot.

OFFREZ-NOUS ces articles usagés dont vous n'avez pas besoin et qui seraient très utiles à d'autres. Sets de chambres neufs \$110 et \$115. M. Sylvio Bellavance, 276 rue St-Germain, tél. 258-M-1, Rimouski.



Messieurs,

faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernie, tour de reins; pour porter après une opération.

M. Chs DURETTE, C.S.E.
72 de la Cathédrale, Tél. 68
RIMOUSKI

LE SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 St-Germain Tél. 11



SPECIALITES

Ondulations permanentes avec ou sans fils pour cheveux longs ou courts. Un personnel expérimenté est à votre service.

ATTENTION

Le salon Emile DeChamplain est déménagé à la maison voisine, chez M. Philippe St-Laurent, 214, rue St-Germain (2e étage), pour le temps de la reconstruction.

Le gérant du salon, M. Sylvio Croft, coiffeur diplômé de Montréal, se fera un plaisir de vous donner le même service avec l'aide de Milles Talbot et Doucet qui sont expérimentées dans tous les genres de coiffures.

LOTS A BATIR A VENDRE

Quartier résidentiel de la ville, rues Ste-Marie et St-André, Rimouski.

Pour toute information veuillez communiquer avec

M. MAURICE TESSIER, avocat
Edifice de la Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q. Tél. 124

SI VOTRE RADIO

ne fonctionne pas à votre satisfaction, confiez-le à

RADIO SERVICE GUYE & RUEST

On vous le remettra le lendemain de la réception.



50, de la Cathédrale RIMOUSKI Tél. 534

La personnalité, la beauté, le succès sont augmentés par l'attrait d'une belle coiffure.

Ce soin, il ne doit pas être confié au hasard. Confiez votre permanente au

Le Salon Venus

Isidore Dechamplain, prop.
204, St-Germain Tél.
RIMOUSKI



ESCOMPTE SPECIAL AUX GARAGISTES

DELICIEUSE
TRAICHIE
GRAND-B
Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

VENDEUR DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR GOODYEAR

ALBERT MICHAUD
DEPARTEMENT D'AUTOMOBILES

TEL : 622 RIMOUSKI, P.Q.

58, DE L'EVÊCHE



Quoi de neuf à CJBR

Dixième anniversaire

CJBR diffusera des émissions spéciales à l'occasion du 10e anniversaire de la société Radio-Canada. Les postes des réseaux Trans-Canada et Dominion et ceux du réseau français souligneront aussi cet anniversaire qui tombe le 2 novembre 1946.

Ces émissions d'une demi-heure commençant le vendredi, 4 octobre, évoqueront les faits et les progrès réalisés par la radio nationale depuis dix ans. Ce sera comme un rapport fait aux auditeurs; "actionnaires de la radio nationale", sur la tâche accomplie. La feuille de service indique qu'il y aura des concerts, des causeries, des pièces de théâtre ainsi que des programmes relayés de la BBC et des réseaux américains en vue de cet événement. On prépare une brochure portant sur tout ce qui a été fait dans le domaine en question.

La Société Radio-Canada a été instituée le 2 novembre 1936; elle succédait à la Commission canadienne de la Radio. La Société fonctionne en vertu de la Loi de la Radiodiffusion 1936. En vertu de cette loi, ses pouvoirs s'étendent à toute la radiodiffusion dans notre pays.

Lorsque Radio-Canada a hérité, le réseau national était constitué par huit postes publics ou sous location et par quatorze postes privés avec 6 heures d'émissions chaque jour et 8 heures 1/2 d'émissions le dimanche. Un levé du plan de rayonnement démontra que les émissions ne pouvaient être entendues que par 40% de la population canadienne et presque toujours dans des centres urbains.

Aujourd'hui, il y a le réseau français, le réseau Trans-Canada et le réseau Dominion. Le réseau français et le réseau Trans-Canada transmettent seize heures d'émissions par jour. De plus on élabore des plans en vue d'augmenter la durée des émissions du réseau Dominion qui actuellement ne transmet

JOSE FORGUES A CJBR



José Forgues, jeune artiste de grand talent, de Montréal, qui se fera entendre tous les mercredis, à 8h30 du soir, à CJBR, dans un programme commandité par la Cie McColl Frontenac. José Forgues a déjà remporté de grands succès, particulièrement l'hiver dernier dans un grand concours de chant à Toronto.

que le soir. Il arrive ainsi que ces trois réseaux permettent à 96% de nos foyers à recevoir les émissions de Radio-Canada.

La Société a construit et dirige au nom du gouvernement du Canada de puissants émetteurs à ondes courtes situés à Sackville, N.-B., au moyen desquels ses programmes se font entendre partout dans le monde. Observons ici qu'il y a des postes récepteurs à Dartmouth, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver qui captent les émissions provenant d'outre-mer et les transmettent au Canada.

Radio-Canada élaborera des plans qui permettront l'expansion du rayonnement radiophonique au pays et aussi pour améliorer sans cesse la qualité des émissions. Radio-Canada a le sentiment de la responsabilité qui lui incombe en égard aux mouvements vers l'unité nationale et la culture et aussi vers tout ce qui constitue le bon goût.

Jean De Tours,
Case postale 550,
Rimouski.

Cours gratuits de solfège à CJBR

Tel que déjà annoncé, les cours de solfège du Secrétariat Provincial reprendront encore cette année à Rimouski et seront donnés par M. Claude Charbonneau au studio "A" du Poste CJBR, le mercredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

L'enregistrement pour ces cours du soir se fera mercredi prochain, le 2 octobre, à 7 h. 30 p.m., au poste CJBR et le premier cours aura lieu le 9 octobre.

Les élèves qui ont suivi les cours l'an dernier sont invités à s'inscrire à nouveau. Les résultats des examens d'avril leur seront communiqués le soir de l'inscription.

L'enseignement du solfège est gratuit et les frais d'inscription sont de \$1.00.

Pour tout renseignement supplémentaire, on voudra bien s'adresser au professeur, tél. 164 ou 396.

AU CLUB ROTARY

Le notaire Belzile, conférencier Le 23 septembre, avait lieu à l'hôtel George VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de M. Léo Doyon. Deux rotariens de l'extérieur assistaient au déjeuner: M. H.-Aubin Dussault, avocat, de Mont-Joli, et M. Come, Lafrenière, d'Amos. Etaient aussi invités, MM. Robert Naud et Maurice Moraud, d'Amos.

Après que le Dr Gérard Langis eut commenté les nouvelles de la semaine écoulée, le président céda la parole à l'invité d'honneur et conférencier du jour, le notaire Gleason Belzile, député de Rimouski à la Chambre des Communes. M. Belzile avait été invité à dire ses impressions de la dernière session du parlement canadien. M. Belzile déclara, en résumé, que s'adressant à un auditoire d'élite comme le club Rotary, composé

de professionnels et d'hommes d'affaires, il n'aurait pas la faiblesse d'essayer de faire croire que tout va bien et que le gouvernement va tout arranger pour que chacun soit content. Tout le monde sait que l'état de l'économie canadienne n'est pas rose. Voilà une situation de fait qu'il faut avoir le courage d'envisager. Dans un sens, l'après-guerre présente des problèmes aussi compliqués que la guerre elle-même. Il faut que le pays se réajuste à l'économie de paix. Le gouvernement doit trouver des sommes fabuleuses pour mettre à exécution son programme de reconstruction et de rétablissement des démobilisés. Le contribuable est fatigué de payer de lourds impôts et le coût de la vie a augmenté fortement. Où prendre l'argent, sinon dans une production accrue dans l'ordre et par le travail. Le pays s'est énormément industrialisé et la chose serait possible si les grèves ne succédaient aux grèves, avec le résultat que la production est ralentie, les matériaux sont rares et de plus en plus chers. L'inflation est menaçante: seul le système des contrôles, plafonnement des prix et stabilisation des salaires, peut l'enrayer. Un autre facteur d'incertitude est la faillite de la dernière conférence inter-provinciale, alors que les gouvernements n'ont pas pu s'entendre pour se partager temporairement les droits de fiscalité.

Heureusement que le pays a de grandes richesses naturelles, et que par ses crédits d'exportation, il finira par se créer un marché extérieur plus étendu qu'avant la guerre; c'est dans le commerce mondial que le pays trouvera son salut financier. En terminant, M. Belzile souhaite que tous approfondissent ces problèmes, non pas dans un esprit local et limité mais avec une compréhension large, d'ampleur toute canadienne, en se rappelant toujours que le Canada est un tout, comme l'être humain, qui ne peut se bien porter que si toutes les parties sont saines. C'est l'esprit qu'il apporte lui-même à ses devoirs de député et c'est l'exemple qu'il veut donner.

La causerie de M. Belzile fut écoutée avec beaucoup d'attention et le conférencier fut chaleureusement applaudi. C'est M. Julien Thuot qui se chargea de présenter les remerciements collectifs.

PIERRE DAGENAIS EN EXCLUSIVITE



AVEC "L'EQUIPE AUX QUATRE VENTS", programme radiophonique qu'il écrira et dirigera lui-même.

PIERRE DAGENAIS, dont le public et toute la critique ont acclamé le génie comme directeur théâtral et metteur en scène autant que comme artiste, vient de signer un contrat avec une grande compagnie de produits pétroliers pour écrire et diriger une nouvelle série de programmes radiophoniques qui seront présentés sous le titre: "L'Equipe aux quatre vents". A compter du 26 septembre et tous les jeudis soir à 8h30 au poste CJBR. Pierre Dagenais présentera les principales vedettes de son fameux groupe théâtral, l'Equipe, dans des textes originaux écrits spécialement pour la Radio.

Comme Pierre est attaché exclusivement à cette série d'émissions, ce sera la seule chance pour le public de l'entendre; et il sera entouré d'artistes de grand talent comme Yvette Brind'amour, Nicole Germain, Muriel Guilbault, Nini Durand, Denise St-Pierre, Marjolaine Hébert, Jean-Pierre Masson, Jean Lajeunesse, Roger Garceau, Robert Gadouas, Gérard Berthiaume et nombre d'autres.

Et l'on peut s'attendre à ce que Pierre Dagenais apporte à la mise en ondes le même travail et le même génie dont il a fait preuve dans ses mises en scènes au cours des dernières saisons. Pierre, qui est l'ennemi du déjà vu, déjà surprises à ses émissions de théâtre radiophonique que tous font et du cliché, nous réserve sûrement des trouvailles et des amateurs du beau voudront écouter chaque semaine.

LE TABAC A CIGARETTES

WINDSOR

EST

VRAIMENT SAVOUREUX

TABAC A CIGARETTES
"Le tabac qui plaît davantage"

224

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

AU CARTIER



Alys Roby, chanteuse, accompagnée par Roger Angers, se fera entendre au Théâtre Cartier le jeudi 3 octobre à 8 h. 30. Admission 75c., \$1.00 et \$1.25, plus la taxe. BILLETS en vente à partir de lundi chez Ans. Côté & Fils et le soir au Cartier.

30 sept., 1, 2 octobre
Henri Garat, Micheline Francey, Elvire Popesco
dans

FOU D'AMOUR

Voilà une belle histoire d'amour, sincère, traitée avec humour et où la fantaisie empiète sur le rêve.

Un film vivant et gai, qui se déroule dans une ambiance de musique et de chansons. Ce film amusant est admirablement interprété par des artistes de grande classe.

Vous verrez au même programme les nouvelles et actualités françaises.

3, 4, 5 octobre
Charles Boyer, Marlene Dietrich
dans

GARDEN OF ALLAH

Personne ne voudra manquer de voir ce merveilleux film dramatique mettant en vedette le populaire Charles Boyer.

Charles Boyer déserte la maison des Moines et fait la rencontre de Marlene Dietrich dont il devient amoureux. Les scènes où on retrouve ces deux grandes vedettes sont des plus captivantes et empreintes d'une très grande émotion.

Vous verrez au même programme le 6e épisode de la série Jungle Raiders.

Ce film remplacera celui déjà annoncé pour cette date, soit "GILDA".

Au Rimouskois

28, 30 sept., 1 oct.
Marjorie Reynolds, Fred Brady
dans

MEET ME ON BROADWAY

Fred Brady, dans le rôle de "Nolan, grand producteur", organise une fête de charité, au cours de laquelle il présente des jeunes artistes. C'est là qu'il fera la découverte de Jiny Falkenburg dont la voix est incomparable.

C'est un beau film musical dont l'intrigue est des plus intéressantes.

Vous verrez au même programme une comédie et sujet court.

2, 3, 4 octobre
Raimu, Nicole Vattier
dans

MAQUIS DE FRANCE

Le grand acteur français Raimu dans son dernier et meilleur rôle. Ce film, tourné en France en 1939 raconte la vie des Français pendant la Révolution.

L'histoire héroïque du combat pour la liberté.

Au même programme Tiger Woman No 12 et sujet court.

Deux représentations tous les soirs.

TRIBUNE LIBRE

CE FUT UNE JOURNÉE DE MARTYRE

M. le Rédacteur,
J'ai passé la journée de mardi dernier dans la caisse de résonance de l'Hôtel de Ville. Vous la connaissez, c'est la salle du conseil où l'on entre par en avant (trouvaille de l'architecte).
La Commission des Transports aériens y siégeait. J'ai vu bien des figures, mais j'ai peu entendu; la salle me faisait penser à un ancien cinéma de vues silencieuses. Vous voyez les acteurs se débattre, mais

vous ignorez ce qu'ils disent.

On a reproché au maire de Mont-Joli de ne pas avoir saisi le sens de l'argumentation du procureur de Rimouski. Comment aurait-il pu comprendre dans une salle d'un tel acoustique. Les contribuables de Rimouski le savent et peu se rendent aujourd'hui aux séances du conseil de ville.

J'étais allé, une fois, avec un copain. La séance ouvrit à 8 h. 20. Le greffier fit une lecture de dix minutes en langue... (j'ignore laquelle) après quoi la discussion commença. Je suivais tant bien que mal en retroussant mes oreilles de mes deux mains. Mais c'est fatigant ce système-là. Deux secondes plus tard nous étions partis. Les deux autres qui se trouvaient dans la salle nous ont suivis.

Et dire que ça dure depuis des années et des années. Le conseil ne bouge pas et je com-

prends pourquoi. Il préfère certainement une salle vide, autrement il ferait quelque chose.
Moi j'y vas pu

Il succède à M. Gendron

Le président de la Chambre de Commerce de Cabano, M.

Fernand Sirois, a été élu administrateur de la Chambre de Commerce de la province de Québec lors du dernier congrès tenu à Montréal. M. Sirois représentera les chambres de la région du Témiscouata, Rivière-du-Loup et Kamouraska. Il succède à M. Oscar Gendron, de Rivière-du-Loup.

Le Thé de Qualité

"SALADA"

ORANGE PEKOE

"Je ne peux plaider ma cause"

SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX



CHRONIQUE DU DR BAKER

Rédigé par le Dr Charles B. Baker, B. Sc. V.



Quelques conseils

Le St-Bernard est un chien de grande taille, fortement charpenté et dont la grosse tête exprime l'intelligence et la personnalité.

Comme il atteint parfois jusqu'à 31 pouces de hauteur à l'épaule et qu'il pèse plus qu'un homme, ce n'est pas un chien de salon, ni même un chien de ville.

En général, le St-Bernard est doux et affectueux pour les enfants: il se laisse volontiers chevaucher par eux à la façon d'un poney. Quand on l'attelle à une voiturette, il la tire de bon gré et avec autant de patience qu'un vieux cheval.

Le chien montagnard. Le St-Bernard est le chien de sauvetage des Alpes de Suisse, où les moines d'un monastère célèbre le dressent à rechercher et à secourir les victimes des violentes tempêtes de neige qui s'abattent brusquement dans cette région montagneuse.

Le St-Bernard incarne magnifiquement la fidélité, la loyauté du chien et son utilité pour l'homme.

LA BRASSERIE

Frontenac

LIMITÉE

Année approuvée et endossée par
LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION
DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

En Cour de Magistrat

— Un jeune homme de Ste-Jeanne, pour vol avec effraction, a été condamné à un mois de prison et à payer \$100.00 d'amende et les frais.

— Un résidant de Baie-des-Sables, de passage à Rimouski, a été arrêté et condamné pour vagabondage à payer \$10.00 d'amende et les frais.

— Un propriétaire de radio, qui avait négligé de payer sa licence pour l'année 1946, a été condamné à payer \$2.00 d'amende et les frais.

— Trois résidants de St-Noël, accusés d'avoir commis un vol avec effraction, ont été condamnés : deux à quinze jours de prison et aux frais; le troisième, à un an de prison.

— Le dernier, accusé de vagabondage, a été condamné à \$25.00 d'amende et aux frais; pour assaut sur une jeune fille, à \$15.00 d'amende et aux frais, et pour dommages à la propriété, à \$10.00 d'amende, à \$7.00 de dommages et aux frais.

— Un conducteur d'automobile d'Esprit-Saint, a été condamné à sept jours de prison et aux frais pour avoir conduit sa voiture en état d'ivresse.

— Un jeune homme de St-Guy, pour s'être emparé d'une machine sans le consentement du propriétaire, a été condamné à payer \$150.00 d'amende.

— Un Rimouskois, pour conduite en état d'ivresse, a été condamné à 14 jours de prison, et aux frais; et, pour avoir continué son chemin sans arrêter après avoir causé un accident, à payer \$100.00 d'amende et les frais.

— Un résident de Dorval, accusé de vagabondage à Mont-Joli, a été condamné à payer \$5.00 d'amende et les frais.

Décès de M. Émile Bernier

A Nazareth est décédé le 13 septembre à l'âge de 63 ans et 3 mois. M. Émile Bernier, menuisier.

Le regretté disparu faisait partie de la société des messes de la croix et de la ligue du Sacré-Coeur.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, dame Elizabeth Morin, six garçons : Roy, Roland, Raymond, Gérard, Rosaire et Arthur; six filles: Mme Alphonse Morin (Hélène), Mme Yve François Parent (Lucille), Mme Paul Mercier (Léda), Mme J.-B. Poirier (Rita), Mme Omer Guy (Alice), Mme Arthur Nadeau (Marie-Ange); quatre belles-filles : Mme Roy Bernier (Gilberte Labrie), Mme Roland Bernier (Marie-Louise Bonneau), Mme Raymond Bernier (Imelda Thibeault), Mme Rosaire Parent (Hélène Desgagné), ainsi que trente-et-un petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu lundi, le 16 septembre, à neuf heures, en l'église de Nazareth et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Gagnants d'un tirage

Voici le résultat du tirage organisé par le Centre Paroissial de Cabano et qui eut lieu le 18 septembre. Le 1er prix, une automobile Plymouth 1946, fut gagné par Mme J.-Alexandre Fresnière, de Québec. Le prix de \$100.00 fut gagné par M. Edgar Ruel, d'Alberville, Cté de Matapédia. M. Roland Cloutier, de St-Gabriel, gagne le prix de \$75.00. Enfin le prix de \$50.00 va à Mme Delphis Côté, St-Antoine de Tilly, Lotbinière.

Le Comité d'organisation du Centre Paroissial de Cabano remercie tous ceux qui ont soutenu à leur oeuvre.

L'ISLE-VERTE

Va et vient. — M. l'abbé Florent Beaulieu, vicaire, actuellement en vacance.

— M. l'abbé Ls-Philippe Blais actuellement en visite au presbytère.

— M. l'abbé Hector Lanouette, de Ste-Rite, a visité récemment M. Léo Desrosiers.

— La Révérende Mère Générale des SS. du St-Rosaire, de Rimouski, était de passage à notre Couvent ces jours derniers.

Messe chantée. — Lundi matin, à 7.30 hr. a été chantée en notre église, en l'honneur du St-Esprit, une messe à l'oc-

asion de la rentrée des élèves de notre paroisse. Une foule considérable d'enfants y prenaient part.

Octroi. — M. Jean-François Pouliot, député du comté de Témiscouata, vient d'obtenir un octroi de \$27,000 en vue de la réparation du quai de notre paroisse. Actuellement les travaux sont en marche.

LAC SAUVAGE

En visite. — Le 3 septembre, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, était à Lac Sauvage à l'occasion de la confirmation des enfants. Il était accompagné de MM. les abbés Théodule Desrosiers, Léonard Lebel, Hector Lanouette, de Ste-Rite, M. l'abbé Lavoie, de St-Cyprien, M. l'abbé Léon Beaulieu, de Ste-Rose, M. le vicaire Forain, de Squatdeck, et de M. l'abbé Gérard Marquis.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

S. Z. COTE ENRG.
Lucien Morin, prop.-gérant
Courtier en assurances
85, Ave de l'Évêché
Rimouski
Tél. : Bureau : 33; Rés. : 33-W
au service du public depuis 1906

HOTEL SAYABEC

Sayabec Station
Cté Matapédia

CARTES PROFESSIONNELLES

LOUIS-LEO DOYON
Arpenteur-géomètre
Ingénieur-Forestier-Consell
Edifice Banque Canadienne Nationale
Téléphone :
Bureau 324, Demeure 640
Rimouski, P.Q.

A VENDRE ou A ECHANGER
Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés par toute la province.
Pour plus amples détails, adressez-vous à :
ALBIN SAMSON
AGENT D'IMMEUBLES
Bureau : 8-A rue Kink-Est, Apt 1
C. P. 627 — Tél. 1657-M
SHERBROOKE, P. Q.

ROGER ROY, Q.D.
Optométriste
Spécialiste pour la vue
Heures de bureau :
9 h. a.m. à midi
1 h. 30 p.m. à 5 h. p.m.
254 rue St-Germain
Tél. 48-W Rimouski

J.-R. DUBE Enr.
Courtier — Broker
Transactions immobilières
144 de l'Évêché Tél. 284
Rimouski

ASSURANCES GENERALES

Vie, feu, automobile, vol, bon de garantie, risques de propriété, risque de guerre, responsabilité, patronale, responsabilité publique, bris de glace, maladie et accident, cautionnement, etc., etc.

Pour toute information, adressez-vous avec confiance ou faites une visite à mon bureau, ouvert tous les jours de 9 hres A.M. à 5 h. 30 P.M.

BENOIT CLOUTIER

Case postale 172
PRICE,

Rue Sacré-Coeur
Cté de Matane, Qué.

Maurice De Champlain

COURTIER EN ASSURANCES
C P. 582 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau : 142 Avenue de l'Évêché.
Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou, M.P. Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone : 374 Casler Postal 129

BUREAU : 152A rue de l'Évêché

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE
A des prix défilant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

VALEURS DE PLACEMENT

Dominion du Canada, Gouvernements provinciaux, municipalités, institutions religieuses, services publics, etc.

ACHAT — VENTE — ECHANGE

Consultez

CLAUDE GAGNON

Tél. : 179

Edifice Cie de Pouvoir

RIMOUSKI

représentant de

LAGUEUX & DESROCHERS Ltée
courtiers en obligations

A VENDRE

PROTECTION : Pour eux : Assurance-vie, Revenu familial

PROTECTION : Pour vous : Maladie, Accident, Feu, Etc.

PROTECTION : Pour vous : Pension, Rentes à vie.

Tous genres d'assurances : Vie, Feu, Maladie, Accidents, Automobile, Responsabilité, Etc., Etc.

Consultez un Expert en assurance-vie

PAUL R. DUFOUR

Rimouski

100, St-Joseph

Tél. 469

Consultations gratuites
Heures de bureau : Toutes heures

GAGNON & GAGNON

Avocats
P.-E. Gagnon, C.R.
Gilles Gagnon
Bureau
Edifice Cie de Pouvoir
Tél. 179 RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE

Avocat
152-A, Ave de l'Évêché
Rimouski
C. P. 720 Tél. 270

CASGRAIN & TESSIER

Avocats
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski

SIMARD & CHASSE

Avocats
178, Avenue de l'Évêché
Tél. 158 C. P. 132
Rimouski, P.Q.

GENDREAU & BEAULIEU

Avocats et procureurs
Bureau à 142 de l'Évêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles :
Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens

CHARLES-H. D'ANJOU

AVOCAT
50, Ave de la Cathédrale
Rimouski
Telephone 80

GLEASON BELZILE

et
RONALDO RABOIN
Notaires
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P.Q.

Dr OMER LECLERC

Médecine générale et
obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Après-midi : 2 à 4 heures
Soirée : 7 à 9 heures
156 St-Germain Tél. 681
Rimouski

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale et
obstétrique
Consultations :
Avant-midi : Hôpital
Après-midi : 2 à 4 heures
le soir : 7 à 8 heures

Dr ADRIEN GAGNE

Spécialiste en maladies
pulmonaires
Pour consultation :
le matin, à l'hôpital
Bureau :
2 à 4 h. p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232, rue St-Germain
Téléphone 23
Rimouski

Dr J.-J. RINGUET

Spécialité : Chirurgie générale
Consultations :
Le matin, à l'hôpital
au bureau :
de 1.30 h à 4.30 h. p.m.
de 7.30 h à 9.30 h. p.m.
Téléphone 657
Rimouski, P.Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
ASSURÉS ET CRÉANCIERS
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

"ÉCHOS MONDAINS"

— Son Exc. Mgr N.-A. Labrie, évêque de la Côte Nord, était de passage à l'archevêché au début de la semaine.

— Le colonel Raoul Fafard, maire de Matane, était à Rimouski pour affaires, cette semaine.

— M. Maurice Caron, de Québec, a visité des amis à Rimouski cette semaine.

— Mlle Berthe Berger est de retour de Québec et Montréal où elle a passé une quinzaine chez des parents et des amis.

— MM. Perrault Casgrain, Paul-Émile Gagnon, Albert Dionne, Arthur Gendreau, Gérard Boutet et H. R. Cummings ont assisté, mardi, à Québec, à la séance de la Commission fédérale des Transports aériens.

— MM. Marcel Lalonde et Gaston Therrien, de Montréal, suivent présentement un cours d'ingénieur à l'École de Marine de Rimouski.

— M. et Mme J.-M. Côté et leurs enfants Ursule et Léopold sont de retour d'un voyage à Montréal.

— M. et Mme Gérard Lepage sont de retour d'une promenade à Montréal, les invités de M. et Mme Emilio Lalonde.

PROCHAIN MARIAGE

Samedi, le 5 octobre, sera béni en la cathédrale de Rimouski le mariage de Mlle Yvette Tremblay, fille de M. et Mme Philippe Tremblay, de notre ville, avec M. Paul Deschênes, fils de M. Napoléon Deschênes et de Mme Deschênes, décédée, de St-Robert Bellarmin. Pas de faire-part.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Philippe Lévesque, d'Amqui, annoncent le mariage de leur fille unique Anne-Marie, avec M. Sylvio Bérubé, de Shawinigan, fils de M. et Mme Wellie Bérubé, de Val-Brillant. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église d'Amqui, le 15 octobre, par M. l'abbé Louis Lévesque, du Grand Séminaire de Rimouski, frère de la mariée. Pas de faire-part.

AVIS IMPORTANT

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation de 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

Syndicat Coopératif Agricole de Saint-Simon de Rimouski et Syndicat Coopératif de Transformation de Saint-Simon de Rimouski.

AVIS

Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, le présent avis informera les membres du Syndicat Régional des Arts Paysans de Rimouski que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne.

Le Syndicat Coopératif Régional des Arts Paysans de Rimouski,

AVIS

"Tel que requis par la dite loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par la dite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne".

La Ménagère, Coopérative de consommation, Rimouski.

AVIS

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres que, conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne".

Société Coopérative Agricole de Rimouski.

AVIS

Du Syndicat Coopératif Agricole de Trinité des Monts, Rimouski

"Tel que requis par la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ceci informera nos membres et non-membres que conformément aux termes et conditions et dans les limites du temps et des restrictions contenues dans ladite loi, telle qu'amendée, c'est notre intention de payer une ristourne en proportion du patronage de 1947 à même les revenus de l'année de taxation 1947, ou à même tels autres fonds qui peuvent être permis par ladite loi, et nous envisageons la perspective de vous payer en conséquence une ristourne".

Le Syndicat Coopératif Agricole de Trinité-des-Monts, Rimouski.

Nouveauté...! Exclusivité...! Chic...!

Trois caractéristiques que vous trouverez dans tous les nouveaux modèles d'automne

AU BON GOUT Enrg.

le rendez-vous des élégantes.



SUPERBES MANTEAUX et COSTUMES

C'EST LE TEMPS, MESDAMES ET MESDEMOISELLES, QUE VOUS SONGIEZ SÉRIEUSEMENT À L'ACHAT DE VOTRE NOUVEAU MANTEAU ! SI VOUS DESIREZ QUELQUE CHOSE DE CHIC, DE CHAUD ET DE DURABLE, RENDEZ-VOUS À NOTRE MAGASIN OU UN CHOIX TRÈS VARIÉ VOUS ATTEND.

HONOREZ-NOUS D'UNE VISITE, MESDAMES, AVANT D'ACHETER.

\$29.00 à \$175.00

Au Bon Gout enrg.
SPECIALITÉS DAMES Patricia Dumont, OSOP
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Jeune fille demandée

ON DEMANDE POUR LE 15 NOVEMBRE UNE JEUNE FILLE SÉRIEUSE POUR SERVICE DOMESTIQUE

Pour famille de 5 grandes personnes — Lavages en dehors — Bon salaire — S'adresser à

PATRICIA DUMONT

244 St-Germain

RIMOUSKI

Téléphone 246

80 NOUVELLES FAMILLES EN UN AN A RIMOUSKI

Une augmentation de 80 familles en un an.— Le total de la population porté à 6,335.— 33 familles de plus de dix enfants.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE RIMOUSKI

Les statistiques démographiques de la ville de Rimouski recueillies par M. le curé Camille Michaud lors de sa dernière visite paroissiale, ont permis de compiler les renseignements que nous publions ici.

Selon une coutume traditionnelle, le Pasteur visite ses ouailles à chaque année. Cette coutume qui est demeurée bien vivante chez nous, où la population est entièrement catholique, vaut à chaque famille le plaisir de recevoir une fois l'an la visite du curé. Elle permet encore d'établir, en statistiques sûres, le nombre d'âmes dans une ville, ainsi que le nombre de catholiques qui fréquentent l'église paroissiale.

La population

Le nombre total des habitants de la paroisse religieuse de St-Germain de Rimouski se chiffre par 6,335. Ce nombre peut être divisé en 5,165 communicants et 1,170 non-communicants.

Le nombre des familles est de 1,166 dans la ville et 47 à la campagne, qui se rattache à la ville pour fins religieuses.

Les statistiques nous permettent encore de constater une augmentation de 406 âmes au cours de la dernière année et de 80 familles.

Nous devons souligner cependant que ces statistiques ne tiennent pas compte des enfants étrangers, pensionnaires dans nos écoles, du personnel de nos communautés religieuses. Si nous établissons approximativement qu'il y a dans nos écoles 1,800 pensionnaires, que les SS. du St-Rosaire ont un personnel de 200 personnes, que l'hospice des SS. de la Charité abrite plus de 200 âmes encore, et si nous continuons la statistique en établissant le nombre de personnes qui résident à l'hôpital, au séminaire, au juvénat du Sacré-Coeur, etc., nous aurons vite atteint un total de 10,000 de population, pour Rimouski seulement, sans compter St-Robert, Nazareth, Ste-Odile et St-Yves.

Nos familles nombreuses

Dans une étude plus approfondie des statistiques démographiques, nous en avons extrait les familles les plus nombreuses de la ville, soit celles qui comptent 10 enfants ou plus. La liste de ces familles est malheureusement incomplète, parce que les statistiques ne tenaient pas compte des enfants d'une famille qui ont quitté la maison paternelle, soit pour fonder un autre foyer, soit pour entrer en communauté ou pour toute autre raison.

Nous avons recueilli une liste de 33 familles qui comptent plus de 10 enfants. Il nous fait plaisir de la publier en liste d'honneur. Cependant, s'il y avait d'autres familles susceptibles de figurer sur cette liste, elles voudraient bien nous en avvertir, et nous pourrions compléter à l'avenir ce tableau d'honneur de nos familles nombreuses.

Au tableau d'honneur

Familles Raoul Desbiens, René Bellavance, Jos. Vaillancourt, Emile Dubé, Philippe Roy, Roméo Gosselin, Jean-Baptiste Lavoie, Raoul Bouillon, François Desrosiers, Théophile Beaupré, L.-O. Morissette, Alph. Dubé,

MANIFESTE DU COMITE D'EXPANSION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE RIMOUSKI

Toute considération de développement industriel dans notre région doit d'abord tenir compte de son caractère économique

reposant sur l'agriculture et la forêt.

Jos.-Laurent Lepage, Alfred Roy, Emile Desrosiers, Charles Desrosiers, Amédée Landry, J.-N. Albé, Ernest Doucet, Oscar Tremblay, André Lechasseur, Paul Collin, Ulysse Tremblay, Eugène Fournier, Charles Leblond, Anatole McKinnon, Elzéar Côté (2e rang), J.-Baptiste Lévesque, Louis St-Laurent, Oscar Bégin, Enoch Lepage, Joseph Amiot et Louis Amiot.

C'est par l'utilisation rationnelle de ces deux sources de production et en leur imposant un caractère de permanence qu'on arrivera à maintenir et à accroître le niveau des affaires dans notre région et dans notre ville.

En regard de ces principes et à la lumière de ce qui s'est produit dans le passé, nous avons fait les constatations suivantes, qui pourraient alimenter un travail d'avenir.

a) La disparition sûre et graduelle de la forêt par des ex-

ploitations irrationnelles.

b) La mise en culture de terrains de vocation nettement forestière.

Nos conclusions sont les suivantes : Il est établi que depuis quelques années, aucun lot livré à la culture ne le fut sans classification préalable. Cette méthode de procéder est à continuer; mais nous croyons devoir recommander pour l'avenir une classification plus sévère si possible, laissée à la seule discrétion des techniciens en la matière, afin de ne livrer à la culture que des terrains propres à cette fin.

Pour les superficies impropres à la culture qui auraient dû ou devraient demeurer en forêt, nous recommandons l'exploitation selon les possibilités.

Afin d'assurer cette permanence de notre production li-

gneuse, et afin d'assurer l'établissement de centres agricoles parfaitement viables, il faut créer une opinion publique éclairée, capable de réagir contre tout abus, et en mesure de secondar efficacement toute initiative en vue du règlement de ce grave problème à la fois forestier et agricole.

Une fois ce problème fondamental réglé, il sera possible et logique de considérer les possibilités de tout développement industriel découlant de la stabilité de nos deux principales ressources économiques.

"Le comité d'expansion industrielle et commerciale de la ville de Rimouski", recommande à la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, la publication de ce rapport comme contribution à la solution de nos problèmes industriels régionaux.

Patients de Baie-Comeau hospitalisés au Sanatorium de Mont-Joli

ON PREND UNE AGREABLE CURE DE REPOS



Mmes Diudonné Miousse, à g., et Edgar Ouellet, de Baie-Comeau, jouissent de l'air frais sur la véranda.

Thérèse Harel, fille d'Elphège Harel, un "jobber" pour la compagnie. Thérèse travaillait autrefois au restaurant Kelly, Baie-Comeau.

Etel Tyrer a été hospitalisée 20 mois à Mont-Joli.

Le Dr Herman Gauthier, médecin surintendant, rend visite à Samuel Morin, des Outardes, qui travaillait au moulin de Baie-Comeau.

Réal Paradis, un nouveau-venu au "sana", trouve apparemment la bonne humeur communicative. Il était à la Foundation Company, Baie-Comeau.

Mme Sam Neil, de Baie-Comeau, semble gaie malgré qu'elle se soit dit non en état de recevoir des visiteurs.

Cécile Lévesque, fille de Maxime Lévesque, Baie-Comeau, enfouie dans un sac de couchage, réussit à faire un peu de lecture tout en restant soigneusement couverte.

Mme Francis Beaudin, dont le mari travaille à la centrale de Franquelin, se rétablit au point qu'elle peut s'asseoir dans la "chaise de cure" sur la véranda et prendre aussi un peu d'exercice.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

Recherchez l'effet dramatique

162F



En "disposant" le sujet de cette manière, on obtient une photo dramatique et très originale.

DANS tous nos instantanés extérieurs, nous pourrions avoir des résultats bien supérieurs, si nous prenions la peine de dramatiser nos sujets.

En général, nos photos sont claires et précises, bien exposées, mais pourtant—comparées à celles que reproduisent les revues photographiques—elles manquent d'éclat, justement parce que le sujet n'a pas été suffisamment dramatisé.

Comment accomplir cet exploit? Mais c'est facile: cherchez l'angle de champ qui concentrera l'attention sur votre sujet. Cherchez la perspective, grâce à laquelle tout le monde s'écriera: "Quelle excellente photo de Marie!" ou encore: "Le superbe paysage!"

Souventes fois, vous mettrez le doigt sur cet aspect dramatique de

la photo d'une personne, en "disposant" le sujet dans un "cadre" tel qu'illustré ici. Il arrive aussi, lorsqu'aucun "cadre" n'est à votre portée, que vous puissiez atteindre aux mêmes fins, en photographiant de bas en haut, de haut en bas, de côté ou d'arrière. Mais, dans les paysages, vous constaterez invariablement que la meilleure image est l'image "encadrée".

Ne vous contentez donc pas de vous planter droit devant votre sujet, pour l'instantané. C'est peut-être la meilleure position pour la photo même, mais vous pouvez mieux dramatiser en vous plaçant un peu de côté, et de façon à avoir un travail beaucoup plus intéressant, au point de vue dramatique.

Jacques Lumière

DEUX ANCIENS DU SEMINAIRE DE RIMOUSKI REVIENNENT D'ORIENT

Les RR. PP. Odoric Beaulieu et Eustache Dumais, prêtres des Missions-Etrangères.

Parmi les six prêtres des Missions-Etrangères, arrivés à Montréal le 20 septembre, nous sommes heureux de saluer tout particulièrement MM. Odoric Beaulieu et Eustache Dumais, de notre région.

M. Odoric Beaulieu, né en 1910, au Bic, a fait ses études au Collège de Montréal et aux Grands Séminaires de Rimouski et des Missions-Etrangères, de Pont-Viau. Ordonné prêtre à Rimouski, le 24 juin 1936, par Son Exc. Mgr Courchesne, il partait pour les missions de Mandchourie, le 15 septembre de la même année.

M. Eustache Dumais, né en 1909, à St-Joseph de Lepage, fit ses études au Séminaire de Rimouski. Après ses études théologiques au Séminaire des Missions-Etrangères, de Pont-Viau, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1937, à la cathédrale de Montréal, par Son Exc. Mgr Deschamps, et partait pour les Missions le 14 septembre suivant.

M. Dumais était professeur à l'Ecole Apostolique de Lintung, et M. Beaulieu, recteur du dis-

trict de Koanti, dans la même Mission, au moment où les hostilités se déclarèrent en Extrême-Orient. Ils furent internés avec leurs confrères, à Szepingkai, pendant toute la durée de la guerre.

A peine libérés, les missionnaires canadiens durent subir les contre-coups de la guerre civile qui fit rage dans cette partie de la Chine du Nord. Ils furent réduits à vivre, jour et nuit, dans des caves, pendant plus d'un mois, sous de terribles bombardements. C'est par une protection presque miraculeuse qu'ils purent en sortir indemnes. Mais les obus avaient détruit ou endommagé le séminaire, la cathédrale, l'évêché et les autres édifices de la Mission de Szepingkai.

Ces héros pourront nous décrire ces jours et ces nuits de souffrance et d'angoisse. La Société des Missions-Etrangères est combien heureuse et fière d'accueillir ses valeureux enfants, au moment même où elle s'appête à célébrer glorieusement, le 3 octobre prochain, le 25e anniversaire de sa fondation par Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec.

On demande le prolongement du chemin de fer jusqu'à Gaspé

La continuation du chemin de fer du CNR de Mont-Joli à Matane et la construction d'une nouvelle route ferroviaire de Matane à Gaspé, en passant par Ste-Anne-des-Monts, a été une fois de plus réclamée à grands cris par nos hommes d'affaires de la province de Québec, réunis en conseil à Montréal. On se rappelle que la même demande avait été faite récemment devant le Ministère du Transport à Ottawa par MM. les députés de Gaspé et de Matane.

Lors du congrès régional des Chambres de Commerce des Jeunes de la région du Bas-du-Fluve, Son Honneur le maire de Matane, Me Raoul Fafard, disait à son tour qu'il était impossible de fonder des espoirs sur le développement économique de la Gaspésie, si l'on ne procédait d'abord au prolongement du chemin de fer de Matane à Gaspé. On pourrait multiplier à loisir les occasions ou on a formulé une demande relative aux communications ferroviaires dans la péninsule gaspésienne. Il semble que ce fut toujours en vain qu'on réitéra la demande.

Activités à Bersimis

Une nouvelle entreprise s'est organisée à Bersimis au cours de cet été. M. Gustave Dufour, contracteur, de la Malbaie, a fait de Bersimis un centre des plus intéressants. Les travailleurs comment à y affluer. Les camps sont excellents.

M. Dufour a construit neuf milles de bons chemins. Ces chemins se rendent jusqu'au chantier. A date plus de 6000 cordes de pulpe ont été coupées. Le fait est d'autant plus

intéressant à souligner que toute cette organisation s'est faite en un peu plus de deux mois.

Bersimis est donc en plein développement.

Accident à Sayabec

M. Ernest Beaupré, marchand de Sayabec, a été hospitalisé à

la suite d'un accident. M. Beaupré était occupé à couper du bois quand un obstacle fit dévier sa hache et lui coupa une partie de la main gauche et quelques doigts de la main droite. Le Dr Beaulieu de l'endroit a prodigué les premiers soins au blessé auquel il a recommandé l'hospitalisation à Rimouski.

HOTEL PARK

HOTELLERIE LICENCIÉE

(Anciennement Hôtel Rimouski)

Modernisé et remis à neuf

Cuisine excellente

Chambres spacieuses

170 de l'Evêché

RIMOUSKI

Tél : 248

AQUATITE

QU'EST-CE QUE AQUATITE?

Aquatite est un liquide inodore et incolore tout prêt à être appliqué.

A QUOI SERT AQUATITE?

A protéger votre maison contre l'eau, l'humidité et la poussière. Ce merveilleux liquide forme sur les murs un véritable bouclier.

A QUELLES SURFACES CONVIENT-IL?

AQUATITE s'applique efficacement à toute surface intérieure ou extérieure, vieille ou neuve, en béton, brique, ciment, stuc, terracotta, etc., que la surface soit dense ou poreuse.

ET SI ECONOMIQUE!

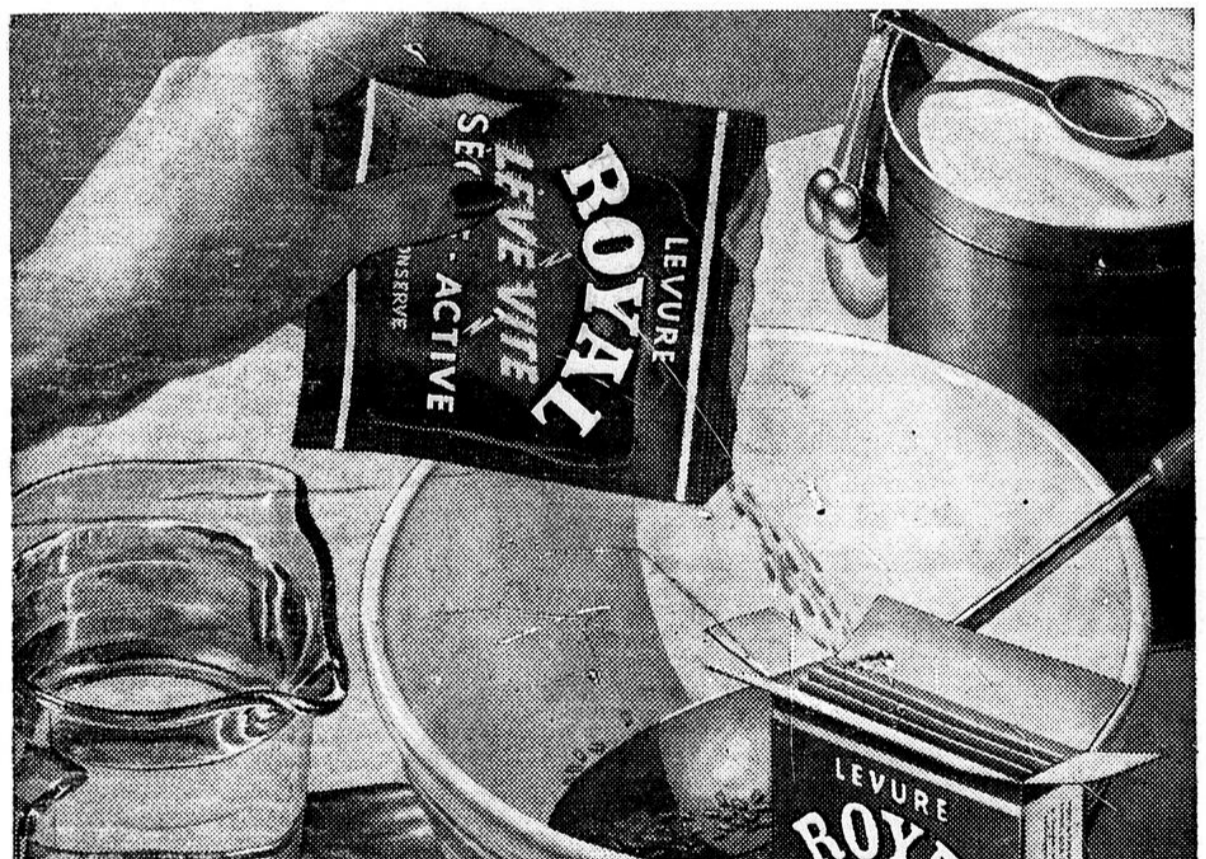
Ce produit coûte environ 1 cent le pied carré. Il est unique par ses qualités et sans égal par son prix modique.

DISTRIBUTEUR

L. P. CARON

MONT-JOLI

NOUVELLE LEVURE ROYAL SÈCHE À ACTION PLUS RAPIDE



Mettez la nouvelle Levure Royal dans l'eau; elle commence à agir en 10 minutes.

Granulée pour vous épargner du travail et du temps! Assure le succès de vos cuissons!

Pas besoin de faire lever la pâte la veille quand ça ne vous le dit pas! Et votre pâte ne risque pas de se gaspiller par suite d'un changement de température dans la cuisine. Avec la nouvelle Levure Royal qui lève vite vous faites

vos pains dans le jour, alors que vous pouvez surveiller la pâte. La nouvelle Royal conserve sa vigueur et son activité durant des semaines dans votre garde-manger. Essayez-la dès aujourd'hui. En vente chez votre épicier.

4 enveloppes dans chaque carton. Chaque enveloppe donne 4 gros pains.

EXHIBITS PRIMES A L'EXPOSITION DE RIMOUSKI

(Suite de la semaine dernière)

Section 2, truie née entre le 1er juillet 1944 et le 1er juillet 1945 : 1er prix, René Roy, St-Simon, \$5.00; 2e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$4.00; 3e prix, Pierre-Marc Ouellet, Beauséjour, \$3.00.

Section 3, truies nées entre le 1er juillet 1945 et le 31 décembre 1945 : 1er prix, Joseph St-Pierre, Rimouski, \$4.00; 2e prix, Gonzague Roy, St-Simon, \$3.00.

Section 4, truie née entre le 1er juillet 1945 et le 31 décembre 1945 : 1er prix, René Roy, St-Simon, \$3.00; 2e prix, Gonzague Roy, St-Simon, \$2.00; 3e prix, Frs Desjardins, St-Anaclet, \$2.00; 4e prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$1.00; 5e prix, Léo Lepage, Beauséjour, \$1.00.

Section 5, troupeau : 1er prix, René Roy, St-Simon, \$8.00.

Classe 18, VOLAILLES

Plymouth Rock : 1er prix, François Albert, N.-Dame du Sacré-Coeur, \$2.00; 2e prix, Odilon Guimont, Rimouski, \$1.75; 3e prix, Hormidas Langis, N.-Dame du Sacré-Coeur, \$1.50; 4e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$1.25; 5e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 6e prix, J.-Albert St-Pierre, Rimouski, \$0.75.

Section 2, Rhode-Island : 1er prix, Odilon Guimont, Rimouski, \$1.50.

Section 4, dindes : 1er prix, Pierre-Marc Ouellet, Rimouski, \$2.00; 2e prix, Odilon Guimont, Rimouski, \$1.50; 3e prix, François Albert, N.-Dame du Sacré-Coeur, \$1.00.

Section 6, pigeons : 1er prix, Odilon Guimont, Rimouski, \$0.75.

Classe 20, FRUITS

Section 2, pommes : 1er prix, J.-A. Marcil, Rimouski; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75.

Section 3, Duchesses : 1er prix, J.-A. Marcil, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Pierre-Marc Ouellet, Beauséjour, \$0.75; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.50; 4e prix, Joseph St-Pierre, Rimouski, \$0.25.

Section 4, pommes Wealthy : 1er prix, J.-A. Marcil, Rimouski, \$1.00; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.75; 3e prix, Joseph St-Pierre, Rimouski, \$0.50; 4e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25.

Section 5, Collection : 1er prix, J.-A. Marcil, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00.

Classe 22, LEGUMES

Section 26, betteraves : 1er prix, Jules Rioux, St-Simon, \$1.25; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 3e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.75; 4e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.50; 5e prix, RR. SS. de la Charité, \$0.25.

Section 27, carottes : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.25; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$1.00; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 4e prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$0.50; 5e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.25.

Section 28, choux : 1er prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.00; 3e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.75; 4e prix, J.-A. Marcil, Rimouski, \$0.50; 5e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.25.

Section 29, choux fleur : 1er prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.00; 3e prix, Jules Rioux, St-Simon, \$0.75; 4e prix, RR. SS. de la Charité, Rimouski, \$0.50.

Section 30, choux de Siam : 1er prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Joseph-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.75; 4e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$0.50; 5e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25.

L'Echo du Bas St-Laurent, le 26 sept. 1946 — 19

Section 31, Concombres : 1er prix, RR. SS. de la Charité, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.75; 4e prix, J.-A. Marcil, Rimouski, \$0.50; 5e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.25; 6e prix, prix spécial, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00.

Section 32, Céleri : 1er prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, RR. SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.75; 4e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.50; 5e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$0.25.

(Suite à la page 20)

?

QUI GAGNERA LE
CHAMPIONNAT ?

LAC-au-SAUMON
OU
RIMOUSKI

EN FOULE SUR LE TERRAIN
DU SEMINAIRE, DIMANCHE
APRES-MIDI, LE 29 SEPTEMBRE



"LE CASTOR"

D'après un tableau
peint exclusivement
pour Carling's.

Ce tableau fait partie
d'une série d'illustra-
tions sur le sujet de la
conservation de nos ri-
chesses naturelles. Cette
compagne a pour but
d'appuyer sur le fait
que les beautés natu-
relles dont nous jouissons
aujourd'hui sont un hé-
ritage que nous devons
conserver intact pour
l'avenir.

Nous vous présentons "M. CONSERVATION"

Pour beaucoup d'entre nous, le castor est un drôle de petit animal à queue plate et qui figure au revers de la pièce de monnaie canadienne de cinq cents. Mais pour le chasseur, le trappeur et le bûcheron du Québec—le castor est le gardien des eaux—et on l'a appelé "M. Conservation".

Jetant des barrages sur de petits cours d'eau, le castor forme des étangs qui emmagasinent l'eau qui, étant distribuée plus lentement et plus également, prévient les inondations et la sécheresse. Le poisson se multiplie dans ces étangs, le rat musqué s'y établit et des oiseaux sauvages migrateurs y trouvent un sanctuaire. Quand ces vieux étangs se remplissent ils laissent des terres riches et humides.

Voilà pourquoi le castor est protégé par de sages lois de conservation. Mais nous pouvons faire plus que protéger le castor—nous pouvons suivre son exemple. Des projets de contrôle des inondations sont en voie d'exécution dans de nombreuses parties du Québec. Ces travaux, si essentiels à l'économie nationale, peuvent être considérablement appuyés par une connaissance plus générale des besoins et des méthodes de conservation.

Tout Canadien, en sa qualité d'actionnaire des richesses naturelles du Canada, doit considérer la conservation de cet héritage comme le plus vif de ses intérêts.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

EXHIBITS PRIMES A...

(Suite de la page 19)

CLASSE 21, PRODUITS DE FABRICATION DOMESTIQUE

Section 6, conserve de veau : 1er prix, SS. du St-Rosaire, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75; 3e prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$0.50; 4e prix, Dr Marciel, Rimouski, \$0.25.

Section 7, conserve de poulet : 1er prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$1.00; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.50.

Section 8, conserve de framboise : 1er prix, Antoine Jenniss, Nazareth, \$1.00; 2e prix, Arthur Simoneau, Rimouski, \$0.75; 3e prix, Joseph-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.50; 4e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.25; 5e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.25.

Section 10, pain de ménage : Joseph-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.00; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 3e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.50; 4e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$0.25; 5e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25.

Section 13, brioches : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 3e prix, Gonzague Bellavance, Rimouski, \$0.50.

Section 14, biscuits à thé : 1er prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 2e prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$0.75; 3e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.50; 4e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25; 5e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.25.

Section 15, gâteau éponge : 1er prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 3e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.50; 4e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25; 5e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.25.

Section 16, beignes : 1er prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$1.00; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 3e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.50; 4e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.25; 5e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.25.

Section 17, tartes aux pommes : 1er prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.00; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.50; 4e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.25; 5e prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$0.25.

Section 18, gâteau roulé : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 3e prix, Pierre-Marc Ouellet, Rimouski, \$0.50; 4e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.25; 5e prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$1.00.

Section 19, gâteau au chocolat : 1er prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$1.00; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 3e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.50; 4e prix, Pierre-Marc Ouellet, Rimouski, \$0.25; 5e prix, Fernand Leclerc, Rimouski, \$0.25.

Section 21, savon cuit : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.75; 3e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.50; 4e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.25; 5e prix, Elzéar Côté, Rimouski, \$0.25.

Section 22, savon non cuit : 1er prix, Jules Rioux, St-Simon, \$1.00; 2e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.75.

Section 24, miel ambré : 1er prix, Jos. St-Pierre, Rimouski, \$1.00; 2e prix, J.-Bte Bérubé, St-Donat, \$0.75; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.50.

CLASSE 22, LEGUMES

Section 33, panais : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.25; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.75; 4e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.50.

Section 34, haricots : 1er prix, Mme Gonzague Bellavance, Rimouski, \$1.25; 2e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 4e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$0.50; 5e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.25.

Section 35, oignons : 1er prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 4e prix, Pierre-Marc Ouellet, Rimouski, \$0.50; 5e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.25.

Section 36, pois verts : 1er prix, Jules Rioux, St-Simon, \$1.25; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 3e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.75; 4e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$0.50; 5e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.25.

Section 37, citrouilles : 1er prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.75.

Section 38, poireaux : Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Joseph-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.75.

Section 39, salsifis : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 3e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75; 4e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.50.

Section 40, tomates : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.25; 2e prix, Jules Rioux, St-Simon, \$1.00; 3e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.75; 4e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.50; 5e prix, Gérard Hupé, Rimouski, \$0.25.

Section 40, tomates rouges : 1er prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, David Rioux, St-Simon, \$1.00; 3e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$0.75.

Section 41, patates blanches : 1er prix, Fernand Leclerc, Rimouski, \$1.25; 2e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$1.00.

Section 41, montagnes vertes : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.25; 2e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.75.

clet, \$1.00; 3e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.75.

Section 42, collection : Georges Saindon, Rimouski, \$1.25; 2e prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75.

CLASSE 23, PLANTES FLORIFERES

Section 45, fougères : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$1.00; 2e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.75.

Section 46, géranium : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00.

Section 47, glaieul : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 2e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.50.

Section 48, Dahlia : 1er prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75; 2e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.50; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.40; 4e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.30.

Section 49, panier de fleurs : 1er prix, SS. de la Charité, Rimouski, \$0.75; 2e prix, Trefflé Rioux, Rimouski, \$0.50; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$0.40; 4e prix, Georges Saindon, Rimouski, \$0.30.

CLASSE 25, TRAVAUX D'ARTS DOMESTIQUES

Section 50, nappe de lin : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$5.00; 2e prix, Jos.-F. Bélanger, St-Fabien, \$4.00; 3e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$3.00; 4e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$2.50.

Section 51, serviette de table : 1er prix, J.-F. Bélanger, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$1.50.

Section 52, couvertes : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$3.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.50; 3e prix, Raoul Gagné, St-Anaclet, \$2.00; 4e prix, Léon St-Pierre, Rimouski, \$1.50; 5e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$1.00.

Section 53, catalogne : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$2.00; 2e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$1.50; 3e prix, J.-F. Bélanger, St-Fabien, \$1.00; 4e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$0.75; 5e prix, David Rioux, St-Simon, \$0.50.

Section 54, courtépente : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$2.00; 2e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$1.50.

Section 55, tapis tressé : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$2.00; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.50; 3e prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$1.00.

Section 56, tapis crocheté : 1er prix, Gérard Dechamplain, Rimouski, \$3.00; 2e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$2.50; 3e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$2.00; 4e prix, Fernand Leclerc, Rimouski, \$1.50.

Section 57, robe de chambre : 1er prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$2.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.50; 3e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$1.00.

Section 58, jupe : 1er prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$3.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.50; 3e prix, Arthur Jean, St-Fabien, \$2.00; 4e prix, J.-F. Bélanger, St-Fabien, \$1.50; 5e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.00.

Section 59, robe de coton : 1er prix, Antoine Jenniss, Nazareth, \$2.00; 2e prix, Arthur Simoneau, Rimouski, \$1.50; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 4e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75; 5e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$0.50.

Section 60, plastron de fantaisie : 1er prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$2.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.50; 3e prix, Dr J.-A. Marciel, Rimouski, \$1.00.

Section 61, tapis de table à carte : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, J.-A. Marciel, Rimouski, \$1.50; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00; 4e prix, Léon St-Pierre, Rimouski, \$0.75.

Section 62, panier à ouvrage : 1er prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$2.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.50; 3e prix, Dr J.-A. Marciel, Rimouski, \$1.00; 4e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75.

Section 63, parapluie recouvert : 1er prix, Gérard Hupé, Rimouski, \$2.00; 2e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.50; 3e prix, J.-F. Bélanger, St-Fabien, \$1.00; 4e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.75.

Section 64, tabourets : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, Gonzague Bélanger, \$1.50; 3e prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$1.00.

Section 65, gilet sans manche : 1er prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$1.50; 3e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.00.

Section 66, bas golf pour garçon : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.50; 3e prix, Dr J.-A. Marciel, Rimouski, \$1.00; 4e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$0.75.

Section 67, bonnet sport : 1er prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$2.00; 2e prix, Raoul Gagné, St-Anaclet, \$1.50; 3e prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$1.00; 4e prix, Dr J.-A. Marciel, Rimouski, \$0.75; 5e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$0.50.

Section 68, mitaines : 1er prix, J.-Pierre Belzile, St-Fabien, \$2.00; 2e prix, Adée Pelletier, Rimouski, \$1.50; 3e prix, Raoul Gagné, St-Anaclet, \$1.00; 4e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$0.75.

Section 69, écheveau de laine : 1er prix, Thimoléon St-Laurent, St-Anaclet, \$2.00; 2e prix, Gonzague Bélanger, St-Fabien, \$1.50; 3e prix, Nazaire St-Pierre, Rimouski, \$1.00; 4e prix, René St-Laurent, St-Anaclet, \$0.75; 5e prix, Dr J.-A. Marciel, Rimouski, \$0.50.

CLASSE 26, CONCOURS DE FROMAGE

Section 71, boîte de fromage : 1er prix, Joseph Dubé, Ste-Luce, \$10.00.

10 ANS DE PENITENCIERS

Les sentences ont été rendues hier dans le cas des accusés du vol de \$75,000 à la Banque de New-Richmond. Les sentences ont été prononcées comme

suit : Aimé Emond, 10 ans de pénitencier; Léonard, son frère, 4 ans; Paquin, 18 mois; Quintal, 3 ans; Béland, 3 mois; Gaston Joly, 10 mois; Gilbert Emond, 3 ans, et Bally Hazes, 6 mois.

Demandes faites à la Commission des Transports

La Commission des Transports de la Province de Québec vient de terminer une audition à Rivière-du-Loup. Elle y a entendu les demandes de plusieurs requérants, concernant le transport de marchandises et le transport des voyageurs par autobus ou auto-neige. Entre autres demandes, mentionnons celles de M. Emile Cyr, de St-François de Madawaska, pour service d'auto-neige entre Rivière-Bleue et Notre-Dame du Lac, via St-Jean et St-Benoît; de M. Charles Lavoie, Biencourt, pour service de transport par auto-neige entre Biencourt et Ste-Rose, avec raccordement sur le trajet précédent; une demande de M. Napoléon Lajoie, de St-Eusèbe, pour opérer un transport par autobus entre Rivière-Bleue, St-Eusèbe et Cabano; une réquisition de M. L.-P. Vaillancourt, St-André, pour un permis de service par auto-neige entre Andréville, St-André Station et Rivière-du-Loup, en passant par Notre-Dame du Portage; M. Roland Rioux, de Rivière-du-Loup, demande un permis pour service d'autobus entre Rivière-du-Loup et Portage, Rivière-du-Loup et Cacouna; M. Alexis Michaud demande un permis pour le transport entre Cacouna et Rimouski, Mont-Joli et Québec; enfin, une dernière demande de M. Oscar Marquis pour le transport de Cacouna à Rimouski et Québec.

Faites votre ménage
À LA VOLÉE



La GILLETT
le simplifie!

AVEC la Gillett, vous travaillez comme si vous aviez des ailes. Le ménage se fait plus vite, plus facilement et la saleté disparaît comme par enchantement. Employez la Gillett en solution* pour laver et nettoyer... pure pour dégager les renvois d'eau. Achetez-en aujourd'hui.

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour un exemplaire de la brochure Gillett expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise, fait du savon et sert à divers usages.

"Voici 87 Recettes Essayées qui plairont à toute la Famille"

Marie Roy



MARIE ROY
MÉNAGÈRE ÉCONOME

"Si vous voulez des recettes qui font venir l'eau à la bouche, procurez-vous le nouveau Livre de Cuisine Regal. Quelle variété! — il y a de tout, à partir des friandises jusqu'aux gâteaux étagés si délicieux.

"Vous vous devez d'essayer ces appétissantes recettes. Vous êtes sûre de les réussir dès le début, car chacune d'elles a été soigneusement sélectionnée, préparée, essayée et réessayée avant de recevoir l'approbation d'un groupe d'expertes en art culinaire.

"Toutes ces recettes sont préparées avec de la Farine Regal, si légère, si blanche et si fine. Vous aimerez vraiment à travailler avec de la Farine Regal. Sa haute qualité, sa saveur et sa pureté vous assurent des gâteaux extra-délicieux qui plairont sûrement à toute la famille.

"Faites connaissance avec la Farine Regal et dites adieu pour toujours à l'incertitude et aux gâteaux ratés."



REGAL LA MEILLEURE FARINE À TOUS USAGES DU CANADA

SI VOUS DESIREZ UN LIVRE DE CUISINE REGAL, METTEZ CE COUPON À LA POSTE



St Lawrence Flour Mills Co. Limited
2110 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre de Cuisine Regal. J'inclus 10¢ en argent pour couvrir partiellement les frais d'expédition.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

F31A

2 c. à table de farine
sel et poivre au goût
1 tasse de lait
1/2 tasse de fromage râpé
Placez une couche de pommes de terre tranchées dans une casserole graissée, ajoutez une couche de piment et d'oignons hachés, saupoudrez de sel, de poivre et de farine. Répétez les couches jusqu'à ce que tous les légumes soient employés. Versez le lait dans la casserole et faites cuire avec le couvercle dans un four modéré, 350 degrés F. pendant 1 heure. Otez le couvercle, saupoudrez le dessus avec le fromage râpé, et remettez au four pour dix minutes, ou jusqu'à ce que le fromage soit fondu et que le dessus soit légèrement bruni. Six portions. Le fromage peut être omis et remplacé par des tranches de bacon comme garniture.

CONCOMBRES FARCIS
6 concombres moyens
1 tasse de viande à saucisse
1/3 tasse de feuilles de céleri finement hachées
3 c. à table d'oignon haché
3/4 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de sucre
1 tasse de mie de pain rassis
Coupez le concombre en deux dans le sens de la longueur, enlevez les graines et la partie molle avec la cuillère. Faites cuire les concombres dans de l'eau salée bouillante pendant 5 minutes. Egouttez bien, ajoutez les assaisonnements et la mie de pain et mêlez bien ensemble. Mettez la farce dans les coquilles de concombre. Placez dans une casserole graissée et faites cuire dans un four chaud, 400 degrés F. pendant 25 minutes, ou jusqu'à ce que les concombres soient tendres. Six portions.

NOTE : de la viande ou des légumes en sauce blanche peuvent être utilisés au lieu de la farce donnée plus haut.

SOUPE AUX CONCOMBRES
2 c. à table d'oignon émincé
2 c. à table de graisse à goût doux
3 tasses de concombres cou-

pés en dés
1 1/2 tasse de tomates
1/2 c. à thé de sel
2 1/2 tasses de sauce blanche claire
Faites brunir l'oignon dans la graisse. Ajoutez les concombres, les tomates et le sel. Faites cuire lentement jusqu'à ce que les concombres soient tendres. Puis pressez à travers un tamis et ajoutez à la sauce blanche chaude. Servez bouillant avec des miettes de pain grillées.

Les abeilles dans la Nouvelle-France

Les abeilles n'étaient pas très connues dans la Nouvelle-France, si nous en jugeons par une lettre de l'officier Saint-Ours Deschaillons, du 25 septembre 1742. M. Saint-Ours Deschaillons était alors en garnison au fort Saint-Frédéric. Au mois de juillet 1741, se promenant dans les environs du fort, il aperçut un essaim de mouches qu'il ne connaissait pas. Curieux, il retourna au même endroit plusieurs fois et constata que ces mouches prenaient leur vol vers des pins creux d'une grosseur énorme. Il fit abattre quelques-uns de ces arbres par des soldats et y trouva du miel et de la cire. Il en informa aussitôt le gouverneur et l'intendant qui lui conseillèrent d'écrire au ministre au sujet de sa découverte.

Dans l'intervalle, M. Saint-Ours Deschaillons avait réussi à capturer plusieurs de ces mouches qu'il mit dans une grande boîte. Il regarda dans sa boîte un mois plus tard. Plusieurs mouches vivaient encore. Elles étaient attachées à de petits bâtons autour desquels elles avaient pratiqué des "petites loges ou chambrettes remplies de cire". Ces "mouches à miel", comme s'exprime M. Saint-Ours Deschaillons, étaient simple-

ment des abeilles. Le fort Saint-Frédéric était situé à quelques lieues d'Orange où le climat était beaucoup plus favorable pour les abeilles que dans le reste de la colonie.

Il ne semble pas que le ministre se soit occupé de la découverte de M. Saint-Ours Deschaillons. Dix ans plus tard, en 1751, l'ingénieur Franquet visitait le fort Saint-Frédéric et on lui parla des mouches à miel. L'ingénieur déclara qu'elles venaient probablement de la Nouvelle-Angleterre où le climat était beaucoup plus chaud que dans la Nouvelle-France. En tout cas, ce ne fut que plus tard, sous le régime anglais, qu'on réussit à acclimater des abeilles dans la province de Québec.

(Le Bulletin des Recherches Historiques)

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort

Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé — pendant son sommeil!

Il suffit de frictionner, au coucher, sa gorge, sa poitrine et son dos avec du Vicks VapoRub. Immédiatement, le VapoRub commence à apaiser les spasmes de la toux, calme la douleur ou la gêne musculaire, et amène un sommeil reposant et réparateur. Souvent, au réveil, les souffrances ont, en grande partie, disparu.

Pour le bien de votre enfant, essayez VapoRub ce soir-même. Il doit être efficace, car, en cas de rhume, la plupart des mères emploient le Vicks VapoRub.



Pour vous, mesdames

METS DE RESISTANCE POUR LES SOUPERS D'AUTOMNE

Après une journée de travail fatigant, soit dans le champ, l'usine, le bureau ou la maison, les appétits sont ordinairement très aiguisés, particulièrement avec les soirées plus fraîches qui aident à les aiguïser davantage. En général ces jours-ci, la jeunesse n'a pas besoin d'être appelée deux fois pour souper.

Bien des ménagères prétendent que le souper est le repas le plus difficile à préparer, mais si l'on a dans ses fiches plusieurs recettes de plats substantiels pour souper, ce problème est facilement résolu. Le mets principal du souper peut comprendre un plat de viande et de légumes, un plat au fromage ou aux oeufs, une salade substantielle ou une casserole aux légumes. Malgré que la mention de ces plats ne semble pas offrir beaucoup de variété, le nombre de combinaisons possible de chacun est presque illimité.

Une variété dans le menu du souper peut souvent être introduite aussi dans le dessert. Il y a encore bien des desserts exquis que l'on peut faire en se servant des fruits tardifs, tels que des tourtes aux fruits ou des poudings cottage. Ces desserts se font en recouvrant les fruits d'une pâte de biscuits à la poudre à pâte légèrement sucrée ou d'une pâte de gâteau or-

dinaire, en les faisant cuire et en les servant avec une sauce aux fruits. Les Brown Betties cuites au four, faites de couches alternées de fruits et de chapelure fine, sèche, mélangée avec un peu de graisse fondue et de sucre sont toujours des desserts populaires.

Les économistes ménagères de la section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture offrent aujourd'hui des recettes qui donneront soit des mets principaux appétissants, ou, comme dans le cas de la soupe au concombre, suivie d'une bonne salade et d'un bon dessert, compléteront un menu substantiel. Les deux recettes de concombre donneront également l'occasion d'utiliser ces gros concombres ou ceux qui sont partiellement mûrs dont on ne peut se servir que difficilement.

ESCALOPE DE MAIS ET DE POMMES DE TERRE

- 4 tasses de pommes de terre crues tranchées (coupées en tranches de 1/4 de pouce)
- 2 tasses de maïs égrené (cru ou cuit)
OU de maïs en conserve égoutté
- 6 c. à table de piment rouge doux ou vert haché OU pimento (piment fort)
- 1/4 tasse d'oignon haché

Ce **MOT** me hante

"Je vois 'vivace'. J'entends 'vivace'. Mieux encore, je me délecte de ce 'vivace' partout où je vais. Chez moi, chez mes amis... le thé Lipton, au goût vivace, si délicieux, ravit tout le monde."

Mettez plus de joie dans votre tasse! Adoptez tout de suite le thé Lipton au goût vivace, jamais fade ou insipide, un goût qui ne déçoit jamais, car il est toujours frais et animé, toujours agréable... et il a du corps!



Vivace

est la
SAVEUR DU THÉ LIPTON

LE MAJOR-GENERAL PANET DU C.P.R. PREND SA RETRAITE



Major-général E. de B. Panet

M. D. C. Coleman, président du Pacifique Canadien, a annoncé récemment que le major-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., L. d'H., E.D., chef du service des Enquêtes au Pacifique Canadien, venait de prendre sa retraite et qu'il était remplacé à ce poste par M. A.-Hector Cadieux, O.B.E., de Montréal. Le poste de chef adjoint de ce même service a été confié à M. Stanley H. Spry, de Montréal.

Le général Panet, qui est un soldat de carrière, fut diplômé au Collège militaire royal de Kingston en 1902. Au cours de la première grande guerre, il fit du service outre-mer avec le premier contingent canadien. Ses états de services à l'état-major de plusieurs divisions puis du corps d'armée canadien lui méritèrent d'être cité cinq fois dans les dépêches et de recevoir entre autres décorations, l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (C.M.G.); l'Ordre du Service Distingué (D. S. O.) et la Légion d'Honneur. En février 1919, il fut promu brigadier-général dans l'état-major d'administration.

A son retour de la guerre, il fut nommé chef de la police de la Commission des Liqueurs de la province de Québec et, en 1925, il devenait chef du service des Enquêtes au Pacifique Canadien. En 1934, la ville de Montréal fit appel à ses services et le nomma directeur de la Commission du chômage.

Dès le début de la deuxième grande guerre, il reprit l'uniforme et devint directeur de l'internement des sujets ennemis au Canada. En octobre 1940, on lui confia le poste de commandant du district militaire No 4.

M. Cadieux, qui fut déjà président de l'Association des chefs de police du Canada et de l'Association des chefs de police et chefs de pompiers de la province de Québec, débuta au service des enquêtes du C.P.R. le 1er juillet 1913, où il occupa différents postes jusqu'à ce qu'il fut nommé chef suppléant en 1939.

M. Cadieux fut décoré de l'O. B. E. en juin 1943 en reconnaissance de services rendus.

Natif d'Angleterre, M. Spry qui remplace M. Cadieux au poste de chef suppléant, compte 33 ans de service à la Compagnie.

ACCIDENT A STE-PAULA

Jean-Paul Tremblay, âgé de 19 ans, fils de M. Léon Tremblay, de Ste-Paula, s'est fracturé le bras à trois endroits. Il travaillait dans un moulin de Ste-Paula. Le cheval que conduisait M. Tremblay prit soudainement peur, culbuta le conducteur en lui infligeant une fracture au bras.



A.-Hector Cadieux

\$100,000 pour un wagon

"Les voyages étaient difficiles durant la guerre, à cause du transport des troupes et du matériel roulant. Aujourd'hui, le transport des troupes est terminé et le rapatriement des démobilisés est sur le point de prendre fin, cependant les voyages continuent d'être difficiles, à cause des grèves. Le matériel roulant est rare. Les compagnies de chemin de fer ont de la difficulté à se procurer des wagons et des locomotives. L'acier nécessaire à la construction du matériel ferroviaire fait défaut. Tout cela à cause des grèves".

C'est ce qu'a déclaré M. P.-E. Gingras, commissaire du Trafic-Voyageurs au Pacifique Canadien, au cours d'une causerie qu'il a prononcée au dîner de la Chambre de Commerce de Shawinigan-Falls, à l'hôtel New Vendome. M. Gingras était le conférencier invité de la Chambre de Commerce de Shawinigan-Falls, et il a traité un sujet très instructif, celui des "Voyages".

Il convient d'ajouter, toutefois, que M. Gingras a déclaré que les difficultés de voyage seront bientôt applanies et que, probablement l'an prochain, les conditions seront redevenues normales.

Au service d'une compagnie de transport ferroviaire depuis au-delà de 30 ans, M. Gingras a beaucoup voyagé et il parle d'abondance quand il aborde la question des voyages. C'est dire que sa causerie a été fort goûtée. Il a fait faire à ses auditeurs un magnifique voyage en Amérique du Nord, de Halifax à la côte du Pacifique, en passant par les Grands Lacs, puis jusqu'au pays du soleil de minuit, l'Alaska et le Yukon. Avant le départ imaginaire, il a cependant dit quelques mots au sujet du coût d'un train. Un train en marche, c'est un hôtel sur roues, un hôtel de luxe. Quand on sait qu'un wagon ordinaire climatisé vaut au-delà de \$100,000, on peut se faire une idée du coût total d'un train d'une dizaine de wagons, comprenant wagons à bagages, wagons-lits, wagons-salons et wagons-restaurants. Et il faut ajouter à cela le coût de la locomotive qui peut s'élever jusqu'à \$160,000.

LA SANTÉ DES DENTS

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS
Q — Dans le cas de dents cariées, qu'accomplit le traitement dentaire, — et faut-il faire obturer seulement les dents

cariées permanentes ou les maux de tête

Les maux de dents des ouvriers font perdre tous les ans des milliers de dollars à l'industrie. Un hygiéniste s'exprime de cette manière : les maux de dents entraînent des maux de tête. Consultez souvent votre dentiste, pour éviter la perte de temps et de salaire que des maux de dents vous causeraient.

R — Dans le cas de caries dentaires, les cavités des dents peuvent être facilement obturées pourvu que la carie ne soit pas trop avancée. Le plus tôt une cavité est remplie, meilleures sont les chances de conserver la dent. Les petites cavités peuvent être obturées rapidement avec le minimum de malaise et de dépenses pour le patient. Toutefois, seul un dentiste peut découvrir les petites cavités imperceptibles même à celui qui en souffre et dont certaines n'apparaissent qu'aux rayons X. Bien des parents ne se rendent pas compte de l'importance de conserver, donc de soigner les dents de lait. L'enfant en a autant besoin que l'adulte a besoin de ses dents permanentes. Les dents de lait peuvent être obturées à moins qu'elles ne soient à la veille d'être remplacées par les dents permanentes ou tellement cariées qu'il faille les enlever pour la sauvegarde de la santé de l'enfant. Les dents de lait abscédées ne devraient pas être laissées dans une bouche d'enfant, même afin de maintenir l'espace voulu pour les dents permanentes. Une dent abscédée doit être enlevée, mais si le dentiste le juge opportun il placera dans la bouche de l'enfant un dispositif pour maintenir cet espace nécessaire.

A VENDRE

Hôtel Sayabec, à Sayabec Station. Bon poste d'affaires. S'adresser à Mme Padoue Therriault, Sayabec.

Servante demandée

Une famille de trois personnes offre \$40.00 par mois pour une servante. Lavages faits à la buanderie.

Ecrire en mentionnant âge et références à Case postale 120, Rimouski.

BRULEURS A L'HUILE

Nous invitons les vendeurs de brûleurs à l'huile à communiquer avec nous. Nous offrons un système de brûleur amélioré et simplifié, donnant un rendement supérieur.

F. BELLAVANCE
NEGOCIANT EN GROS

Tél : 244

Rimouski

Ces inventions simplifient le travail du fermier

Parmi les dispositifs et inventions destinés à simplifier le travail de la ferme et qui ont été assemblés ou trouvés par la section du génie, division de la grande culture, service des fermes expérimentales du Canada, on trouve maints appareils d'une certaine utilité qui ne se rattachent pas aux plans et devis de la machinerie lourde. C'est ainsi qu'on peut obtenir tous les plans et devis pour la fabrication des accessoires nécessaires à la volaille, tels que augets à eau, distributeurs automatiques d'eau, augets, fontaines, distributeurs de moulée, malaxeurs alimentaires, abris, couvoirs et fosses.

Il y a des distributeurs de fourrage simples et doubles pour les moutons, et pour les porcs, il y a des compartiments pour les truies portantes, des descentes pour aliments, des auges pour porcs de tout âge, des fourrageuses automatiques, des rampes à porc, des caisses de pesage, des râteliers pour le fourrage vert, des râteliers pour la luzerne, des plateformes pour fourrager les porcs et des stalles pour la mise-bas. Parmi les choses diverses, on note une herse à déchargement, une stalle pour les femelles portantes, et une stalle pour les taureaux, un convoyeur à fourrage, une enclume domestique, un criic à charriot, une trappe à mouches, un appareil à traiter le grain, un coupe-patates, une trieuse à patates, une brouette pratique pour la ferme et un charriot bas. Comme dans le cas des camions lourds, des tracteurs et autres instruments aratoires, on peut se renseigner complètement et obtenir tous les plans et devis en écrivant (ou en rendant visite) à la section du génie, division de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Extrait de "Farm News", publié par la Division de la Publicité et du Développement au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

• Demandez en personne ou par écrit, le dépliant "Questions au fermier entrepreneur."



D74F

... et
la B de M
offre de
l'argent disponible
pour se les
procurer

Aujourd'hui, qu'ils aient ou non de l'argent sous la main, les cultivateurs peuvent réaliser toute

une série de grandes ou de petites améliorations sur leurs fermes. Imités des milliers de cultivateurs de toutes les régions du Canada et parlez, au gérant de la B de M la plus proche de chez vous, du crédit dont vous avez besoin.

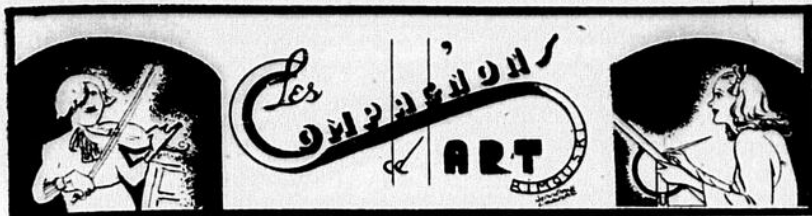
BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant.

Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant.

Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant



Les Compagnons de l'Art continuent à lever, sous les yeux de leurs lecteurs, de plus en plus nombreux, le voile qui recouvre les paquets de projets à l'étude dans leur société, qui se déblaie une place au soleil de l'art.

Aujourd'hui nous vous arrivons avec une nouvelle qui réjouira les gens de lettres. A la suggestion de correspondants, nous avons décidé d'ajouter une section littéraire aux trois sections artistiques existantes, soit : musique, arts plastiques, photographie. Les Compagnons auront désormais une société artistique et littéraire.

Les arts et les lettres constituent la partie spirituelle de la nation. On ne peut les délaissier sans déchoir vers une existence matérialiste.

Dans le monde encore troublé, deux mots s'entrechoquent de leur son discordant; on a reconnu les mots guerre et liberté. La liberté est devenue l'idole suprême qui polarise les désirs de la génération montante.

En intensifiant la vie de l'esprit, on aura par le fait même tiré l'homme du gouffre de la vie matérialiste qui se creuse sous ses pieds. Les puissances de l'esprit s'actualisant dans les lettres auront de plus étayé la liberté de l'homme qui ne demande qu'à s'exercer. Les Compagnons, en s'adonnant à la vie de l'esprit, répondront à un besoin inné, se libéreront de fantômes qui finissent par étouffer et par là même, s'enrichiront.

Les activités de la section littéraire des Compagnons de l'Art occuperaient trop de place ici, par leur énumération même. Disons simplement que de la séance d'étude, elles s'étendront jusqu'à l'exécution oratoire, la composition littéraire, la réalisation théâtrale, etc., etc.

Le jour où les Compagnons auront affermi leurs ailes, la publication d'un cahier littéraire et artistique sera l'oeuvre tout indiquée pour permettre aux gens de lettres de tremper leur plume.

Communiquez impressions et suggestions à
Compagnons de l'Art, C. P. 306, Rimouski.

Au congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques

Au nombre des résolutions étudiées lors du congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, signalons les suivantes :

1.—Que tout ouvrier en chômage ait le droit de suivre des cours d'apprentissage et de réhabilitation et que la commission d'assurance-chômage en paie les frais tout en lui versant ses prestations.

2.—Qu'on apporte les amendements suivants à la loi de l'impôt sur le revenu :

a) Que l'on porte à \$1.500 le montant du revenu imposable pour célibataire;

b) Que l'on porte à \$2.500 le montant imposable pour une personne mariée;

c) Que tout salaire payé pour un travail fait en dehors des heures régulières soit exempt d'impôt;

3.—Que la taxe de vente soit abolie sur les produits pharmaceutiques;

4.—Que les ponts de péage soient abolis.

La Fédération du bâtiment a aussi mis plusieurs résolutions à l'étude. En voici quelques-unes :

1.—Que demande soit faite au gouvernement provincial pour qu'une semaine de vacances payées soit obligatoires pour toutes les catégories de travailleurs;

2.—Que le temps passé aux écoles d'apprentissage des Arts et Métiers soit compté pour l'avancement d'un ouvrier.

La chasse aux castors

L'Hon. Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, a fait émettre, par le conseil des ministres, des arrêtés ministériels en vue de la

protection du castor. La chasse de ces animaux est maintenant soumise à de nouvelles règles. Au nord du St-Laurent, la chasse est permise du 15 novembre au 20 décembre, inclusivement. Seuls les trappeurs munis de permis pourront l'entreprendre. Les agents du Ministère de la Chasse exerceront à l'avenir une plus grande surveillance sur la chasse aux castors. Il est défendu de chasser ou de capturer le castor dans les lieux réservés à l'élevage du castor à l'état naturel.

Cigarettes
**SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé"

GARAGE-PIPILES

IL VA ME FALLOIR ACCÉLÉRER— JE SUIS TRÈS PRESSÉ!

N'OUBLIE PAS QUE C'EST UN HOMME BIEN PRESSÉ QUI A FAIT DE PIERROT CE QU'IL EST AUJOURD'HUI!

SOYEZ PRUDENT—
UN COURT DÉLAI VAUT MIEUX QU'UNE VIE DE REGRET.

BRASSERIE BOSWELL

Un aéroport à Rivière-du-Loup

L'aménagement de l'aéroport municipal de Rivière-du-Loup sur la ferme Dionne à St-Ludger est officiellement commencée. La construction se fera suivant les plans et recommandations du Département des Transports. La St-Lawrence Airways, Inc., compagnie d'aviation, organisée par des citoyens de Rivière-du-Loup, a fait l'acquisition de 3 avions à deux moteurs pour y assurer le service aérien. La première piste aura 4000 pieds et les deux autres auront 3000 pieds. On prévoit l'extension de ces pistes jusqu'à une longueur de 8000, selon que les besoins se feront sentir de les prolonger. Les hangars pour l'entreposage et réparation des avions, radio et tour de contrôle, seront aménagés sur le terrain d'atterrissage. On se souvient que la St-Lawrence Airways Inc., de Rivière-du-Loup, a fait la demande d'un permis pour le service aérien entre Rimouski et les postes de la côte nord. L'un des directeurs de la Compagnie, M. Cadieux, disait devant la Commission des Transports à Rimouski qu'il était en faveur d'un service inter-urbain dans le Bas-Québec.

Concours de popularité à Estcourt

Six jeunes filles d'Estcourt se disputeront le titre de reine de leur localité, lors d'un grand festival qui aura lieu du 2 au 6 octobre. Ces jeunes filles concurrentes sont: Milles Gemma Bélanger (Comtesse Bélanger); Bibiane Saindon (Princesse Bibiane); Jeannine Plourde (Marquise Plourde); Suzanne Beaupré (Duchesse Suzanne); Mdaone Coulombe (Lady Madone); Marcelle Ouellet (Baronne Marcelle). Le résultat du concours sera présenté en détail à la salle paroissiale d'Estcourt, le dimanche soir, 6 octobre.

Les nôtres au congrès de rétablissement des vétérans

Il semble y avoir un manque de coordination dans certains services fédéraux en marge du rétablissement des vétérans dans la vie civile: voilà ce que disait Son Honneur le Maire de Québec, M. Lucien Borne.

M. le Maire parlait au congrès des comités civiques de rétablissement des vétérans tenu au Mont Saint-Castin, près Québec. On a révélé que dans notre district militaire, il s'est payé une somme de \$7,470, 121.63 en crédits de réadaptation. Ceci représente 8,773 demandes. Les deux tiers des crédits ont été employés à l'achat de meubles.

Au nombre des congressistes, mentionnons: M. le colonel Raoul Fafard et Mme Fafard, de Matane; M. le colonel Paul L'Heureux et Mme L'Heureux, de Rimouski; M. Armand Sinclair, d'Amqui; M. et Mme Alexandre Pratt, de Matapédia; M. et Mme Alphonse Lacroix, de Sayabec; M. Ludger Massé, de Grande-Entrée; M. André Lamarre, de Causapscal; M. Maurice Schmouth, de Rivière-du-Loup; M. Louis Rousseau, de Gaspé; M. J.-C. Garon, de Causapscal et M. J.-C. Bellemare, de Matane.

Octrois pour quatre écoles dans Matapédia

Amélioration de la route

Le notaire Philippe Cossette, député de Matapédia, a passé la fin de semaine à Québec pour régler divers problèmes qui intéressent son comté. Interrogé au sujet des travaux de voirie dans Matapédia, il a déclaré qu'ils avaient été très considérables au cours de l'été. Ils font partis du programme de réfection du chemin de ceinture de la Gaspésie. Ces travaux se poursuivront jusqu'à l'hiver. L'hon. Talbot, ministre de la Voirie vient d'autoriser la dépense d'un montant de \$75,000 à \$80,000 pour un nouveau pavage en asphalte, sur la route nationale, de Ste-Florence à Lac-au-Saumon et de Lac-au-Saumon à Amqui. Le chemin actuel est couvert d'un tapis bitumineux qui ne répond plus aux exigences de la circulation.

Le notaire Cossette a aussi annoncé qu'à la suite des démarches qui ont été faites, le gouvernement a autorisé la construction de 4 nouvelles écoles dans Matapédia. Les octrois accordés sont les suivants:

\$9,900 pour Ste-Jeanne d'Arc; \$2,800 pour Ste-Paula et \$4,700 pour le Lac Pitre. En vertu de la nouvelle loi, le gouvernement paie 100 pour 100 du coût de ces écoles.

Les hopitaux font défaut en Gaspésie

Le Dr Gérard Daignault, de Chandler, de passage à Montréal au bureau de la Ligue de Santé du Canada, a brossé un tableau intéressant, concernant la situation de l'hygiène et de l'alimentation chez les Gaspésiens. Le Dr Daignault a ajouté que dans la péninsule, les conditions sont probablement pires que dans la plupart des pays d'Europe ravagés par la guerre. Le Dr Daignault pratique sa profession à Chandler depuis 12 ans. Il a décrit la situation d'une population de quelque 20,000 âmes, dispersées le long d'un littoral de 150 milles de longueur. Selon lui, les conditions de vie par rapport aux données de l'hygiène sont loin d'être favorables. Il a donné pour preuve le nombre des victimes de la tuberculose. En terminant il a déclaré qu'ils faudrait 5 fois plus d'hôpitaux qu'il y en a actuellement dans la péninsule gaspésienne.

ST-DAMASE

Va et vient.— M. l'abbé Léo Bérubé, de St-Vianney, M. Alphonse Bérubé, de l'Alverne, ainsi que M. et Mme Donat Bérubé, de St-Damase, sont de retour d'un long voyage à Chicoutimi, Sherbrooke, Montréal et Québec.

Mariage.— Le 17 septembre, a été béni le mariage de M. Napoléon Roussel, de St-Paulin Dalibaire, avec Mlle Maria Dubé, fille de M. et Mme Jos.

Dubé, de St-Damase.

Baptême.— M. et Mme Edmond Dionne (Blanche Côté) annoncent la naissance d'un bébé né et baptisé à St-Damase.

Sépulture.— Le 8 septembre, est décédée Mme Joseph Pelletier (Flavie Ross). Elle succomba après une longue maladie soufferte avec résignation.

Son service fut chanté en l'église de St-Damase le 11, à 9 heures, et l'inhumation eut lieu au cimetière de Baie-des-Sables.



ATTENTION

Compagnies forestières

Contracteurs de chemins

Contracteurs de chantiers

A VENDRE

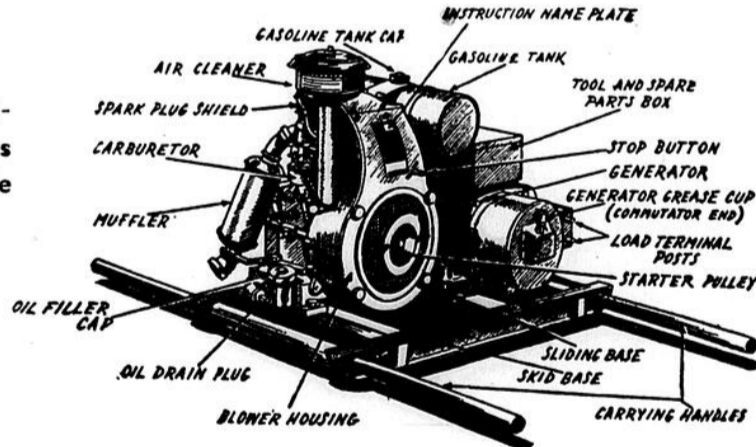
Unité pouvoir électrique

pour éclairage et usage général

110 volts, simple phase AC 60 cycles, 2 1/2 KW. 2500 watts

A VENDRE

Brûleurs de maison, "Silent-glow", pour poêles de cuisine, vivoir, logis de 4 ou 5 pièces.



A VENDRE

Brûleurs automatiques "Atlas", pour fournaises à eau chaude et à air chaud.

POUR

Compagnies de construction — Fermes — Cottages — Moulins — Garages — Contracteurs de chantiers — Boutiques — Maisons — Peut être transportée à l'arrière d'une automobile.

PEUT OPERER

Lumières — Réfrigérateurs — Machines d'ateliers — Trayeuse — Pompes — Compresseurs — Scies — Perceuse — Couveuses — Réparations d'urgence — Radios — Haut-parleurs pour assemblées publiques.

EN DEMONSTRATION ET POUR LIVRAISON IMMEDIATE
10 CAMIONS NEUFS „INTERNATIONAL" K-8
capacité 15 tonnes, avec pompe "Hoist" et boîte d'acier, 10 roues, pneus 825 x 20, 10 plis, treuil "winch" avec 300 pieds de câble.

MATANE AUTOMOBILES, Enrg,

Voisin de la station, à Matane

110 rue St-Pierre

MATANE, Qué.

Téléphone: 66